

# la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

DANS CE NUMÉRO

## LA COMMUNE DE PARIS

Mars 1871

*d'après LISSAGARAY*

La bataille pour la laïcité de l'enseignement

*par Maurice DOMMANGET*

La Colonne

*par Albert LEMIRE*

Le but de Giscard : l'accroissement du chômage

*par Robert LOUZON*

**LES TENDANCES ORGANISÉES, SEUL MOYEN DE RÉALISER  
LA DÉMOCRATIE SYNDICALE** *par Pierre RIMBERT*

**L'EXPOSITION DE LA LIBRAIRIE DU TRAVAIL**

# LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire  
(mensuelle)

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

### FRANCE ET PAYS DU MARCHÉ COMMUN

Six mois ..... 16 F  
Un an ..... 30 F

### AUTRES PAYS

Six mois ..... 18 F  
Un an ..... 35 F  
Abonnement de soutien : à partir de .. 40 F

Le numéro : 3 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE  
concernant la rédaction  
et l'administration à la

### REVOLUTION PROLETARIENNE

21, rue Jean-Robert, Paris 18<sup>e</sup>  
Téléphone : 607-02-06

### PERMANENCES

le lundi, de 17 à 19 h ; les mercredi  
et jeudi, de 17 à 19 h ; les samedi à partir  
de 15 heures

### UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèque postal  
REVOLUTION PROLETARIENNE 734-99 Paris

## Sommaire du N° 569 - Mars 1971

Les tendances organisées, seul moyen de réaliser la démocratie syndicale .....  
**A travers la jeune presse révolutionnaire** : A propos des séquestrations. — Les événements de décembre en Pologne. — Une lettre de femme.  
**Chronique de l'Union des Syndicalistes** : La conversion de Georges Séguy. — Staline sera-t-il redoré ? — En Pologne, sur quelle classe s'appuie le nouveau pouvoir ? — En Suède aussi, la hiérarchie... — Pour faire la paix, porter la guerre partout ? — Encore la sécurité sociale : déficit ou non ? — La semaine de quatre jours. — Salut à Eugène Descamps  
**Zoom** : Le Conformiste .....  
**Notules** : Les deux Ben B. — Pétrôle Nordaf. — Aviateurs au sol. — Savoir sauter dans un train en marche .....  
L'exposition de la Librairie du Travail .....  
Nombre de sections syndicales d'entreprise .....  
La démocratie syndicale à la Fédération du Livre .....  
Un fichu président de la Ligue des Droits de l'Homme. Espéranto.  
**Notes d'Economie et de Politique** : Le but de Giscard : l'accroissement du chômage. — Au-dessous de la finance internationale. — De la non-propriété à la propriété capitaliste .....  
**Parmi nos lettres** : Le syndicalisme aujourd'hui (Roessel). — Vivent les révolutionnaires... sans révolution (G. Lamizet). — Divergences enrichissantes (J. Delpy). — Les quatre emblèmes de l'histoire ouvrière et la discussion interrompue (J. Duperray). — Sur les mathématiques modernes (A. Thévenon). — Les grèves en Suède (un Suédois).  
Le défi du désarmement unilatéral .....  
Mars 1971 (d'après Lissagaray).  
La bataille pour la laïcité sous la Commune .....  
La Colonne .....  
**A travers les livres** : L'anarchisme en Belgique (B. Glaufrét). — Léonard Denain (B.G.). — Histoire de la République gaullienne (B.G.). — La Commune de Paris (J.P.).  
Ceux qui s'en vont : Marcelle Richard.

P. RIMBERT

R. GUILLORÉ  
E. DUCOURAU

J. PÉRA  
D. GUÉRIN  
P. R.  
F. Ch.

R. LOUZON

N. FAUCIER

M. DOMMANGET  
A. LEMIRE

## ENTRE NOUS...

Notre « R.P. » aurait manqué à elle-même si elle n'avait donné une grande place au Centenaire de la Commune de Paris. Nous avons suivi, depuis plusieurs mois, les événements qui ont précédé l'insurrection parisienne de 1871. Nous en sommes maintenant à la célébration des semaines héroïques. On les retrouvera dans les pages qui suivent ; notamment dans les études de notre ami Dommanget dont certaines sont encore inédites à ce jour.

On remarquera que la Commune de Paris, hier proscrite des manuels d'histoire, prend place maintenant dans l'histoire officielle. Il arrive aux Communistes ce qu'il advient à la plupart des révolutionnaires : au moment où ils troublent l'ordre établi — quel que soit cet ordre — on les traque, on les calomnie, on les emprisonne et on les tue. Puis, plus ou moins longtemps après, on consent à leur tresser quelques couronnes. On voit même des descendants spirituels des Versaillais se livrer à cet hommage tardif et hypocrite. On voit aussi des « révolutionnaires » patentés, ayant pignon sur rue, tirer de l'histoire communarde tout ce qu'il faut pour justifier, pour essayer de justifier, leur politique présente frappée au coin de l'opportunisme.

On fait dire à l'histoire ce qu'on veut lui faire dire. Nous savons comment des événements que nous avons vécus ont trouvé leur traduction momentanément « historique ». Pour prendre encore un exemple : nous avons sous les yeux un petit livre édité par Armand Colin et intitulé « Le syndicalisme contemporain ». Il est l'œuvre de deux professeurs agrégés, ce qu'on fait de mieux comme historiens ; dans la notice biographique qui le

termine nous lisons : « Pierre Monatte — correcteur d'imprimerie, de tendance anarchiste, militant de la C.G.T., puis de la C.G.T.U. dont il est exclu en 1924. » Trois lignes, au moins trois erreurs. Et, à partir de ce petit ouvrage qui ne manque pas de qualités, les erreurs se répercuteront, et les jeunes étudiants les répéteront comme vérités d'évangile.

Au moins, essayons de ne pas en ajouter nous-mêmes, d'être scrupuleux dans la relation de faits qui, comme la Commune de Paris ou comme la Révolution russe, ont marqué profondément l'histoire sociale. On aurait pu penser un moment que le stalinisme avait définitivement corrompu l'histoire, qu'il avait réussi à créer « son » histoire, en dépit des faits, des évidences et des hommes. Il n'en a rien été, malgré tout ce qu'il avait fait pour détruire ou falsifier les documents et calomnier les hommes. Il n'en est pas moins vrai qu'on en est à craindre une reviviscence du stalinisme.

Ce n'est pas le moment de cesser le combat, celui qui a été commencé par les fondateurs de cette revue et que nous nous efforçons de continuer. Nous ne voulons pas seulement faire de l'histoire et, autant qu'il est possible, de l'histoire vraie. Ce sont les choses, les hommes et les événements d'aujourd'hui que nous voulons appréhender et discuter en utilisant, entre autres données, les leçons de l'histoire.

Revenons à des considérations plus terre à terre. Notre vieille « R.P. » poursuit sa route qui n'est pas toute unie et lisse comme chacun de nos lecteurs et amis en est certainement convaincu. En dehors même des contradictions internes inévitables, il faut payer l'imprimeur. Cette préoccupation doit rester celle du cercle entier de nos abonnés. Celui-ci ne peut vivre qu'en s'élargissant. C'est la tâche permanente de chacun d'entre nous.

# LES TENDANCES ORGANISÉES, SEUL MOYEN DE RÉALISER LA DÉMOCRATIE SYNDICALE

Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a parlé de démocratie syndicale dans le discours qu'il a prononcé au congrès de la fédération de la Métallurgie qui vient de se tenir à Grenoble.

Il a notamment dit que dans la C.G.T. on a trop tendance à penser pour les syndiqués, à décider pour eux et à leur imposer « nos » conceptions plutôt que de chercher à les convaincre. Il s'est demandé si l'on avait tout fait pour permettre aux syndiqués de donner leur avis, y compris leurs critiques. Et il a ajouté :

«... Nous sommes-nous tout à fait débarrassés de pratiques et d'habitudes anciennes qui non seulement ne correspondent plus aux besoins de notre action, mais tendent au contraire à l'immobiliser, pratiques et habitudes qui recèlent une certaine intolérance envers ceux qui ne pensent pas comme nous et qui nous privent souvent d'un dialogue utile de part et d'autre ? »

Nous ne pouvons qu'approuver de telles paroles. Il est heureux que le secrétaire général de la C.G.T. se rende compte que l'absence de démocratie finit par créer un vide entre la masse des syndiqués et la direction syndicale. En outre, tout débat valable étant de ce fait impossible, toute confrontation d'idées ne pouvant se faire librement, il s'ensuit une stérilisation intellectuelle de toute l'organisation. Chose plus grave : l'absence d'une libre discussion, d'une libre critique repousse dans l'ombre les esprits ouverts, les intelligences qui ne demandent qu'à se développer, tandis que les ambitieux, les arrivistes et les médiocres s'agglutinent autour des dirigeants, quand ils ne deviennent pas eux-mêmes les dirigeants.

Que Séguy se soit rendu compte de cela, tant mieux. Mais s'en rendre compte ne suffit pas : il faut y remédier. Comment ?

Voilà la question.

Dans son discours, Séguy a dit que les « pratiques et habitudes anciennes » qu'il a dénoncées avaient comme conséquence de tourner le « dos à une conception large de la démocratie syndicale et ouvrière et de restreindre la composition des organismes de direction... ».

Fort bien. Nous touchons là au vrai problème. En effet, pour élargir la démocratie, pour permettre l'élargissement de la composition des organismes de direction syndicale aux autres courants, à tous les courants, y compris ceux qui ne pensent pas comme la majorité, il faut permettre à ces courants de s'exprimer et de se grouper. Je dis bien de se grouper, car c'est là le seul moyen pour un courant syndical de pouvoir s'exprimer et se faire entendre. Car si chaque courant n'a pas le droit de se grouper, comment peut-il se faire entendre par la masse des syndiqués ? L'individu isolé ne peut rien et n'a aucun moyen de se faire entendre. D'autre part, comment élargir la composition des organismes de direction syndicale, sans le droit de représentation des différents courants ?

Si chaque courant n'a pas le droit de désigner ses représentants au sein des orga-

nismes de direction syndicale, qui va les désigner ? Le courant majoritaire ! Cela reviendrait à dire que la majorité choisit ses opposants, ses contestataires. Ce ne serait pas la démocratie, mais une farce de la démocratie.

Faisant allusion à l'éventualité de l'unité syndicale, Séguy a dit qu'il y a des camarades qui reconnaissent que dans ce cas « il faudra bien admettre ceci ou cela ». Et par « ceci ou cela », a-t-il ajouté, « il s'agit évidemment d'allusions à la composition des organismes de direction ».

Séguy ne nous dit pas ce qui se cache derrière ces « allusions » mais on comprend qu'il s'agit de la représentation des différentes centrales syndicales dans les organismes de direction d'une centrale syndicale unifiée. En effet, s'il y avait unité syndicale, il faudrait bien admettre que les organismes de direction seront composés de représentants des différentes centrales, autrement dit des différents courants syndicaux. Donc en cas d'unité syndicale, Séguy admet très bien que les organismes de direction soient composés de représentants des différents courants provenant des différentes centrales syndicales.

Il semble même que Séguy aille plus loin. Il a ajouté en effet :

« Pourquoi attendre l'unité syndicale pour appliquer ceci ou cela dans la C.G.T. de 1971 ? Ne serait-ce pas un excellent moyen de hâter l'heure de l'unité et de promouvoir une action syndicale réellement démocratique et de masse ? »

Eh, oui ! ce serait un excellent moyen de hâter l'unité, car la division syndicale résulte de ce que dans la C.G.T. les différents courants syndicaux ne peuvent s'y exprimer et ne sont pas représentés dans les organismes de direction. Alors ils s'en vont. Que Séguy se dépêche donc de mettre en pratique dans la C.G.T. le « ceci ou cela », c'est-à-dire le droit pour les différents courants de s'organiser, de créer des tendances afin qu'ils puissent s'exprimer et être représentés dans les organismes de direction. Sans ce droit, la démocratie syndicale ne sera jamais qu'un vain mot. Exactement comme ne serait qu'un vain mot la démocratie politique si les citoyens n'avaient pas le droit de s'organiser.

Et puis, est-ce que les communistes ne constituent-ils pas eux-mêmes une tendance organisée partout où ils sont en présence d'autres courants d'opinion ? On sait bien que là où ils ne sont pas seuls, ils commencent par se réunir entre eux pour fixer leur tactique. Il serait donc honnête d'accorder aux autres les droits que l'on s'est octroyés à soi-même. En tout cas, c'est là une des conditions indispensables à la réalisation de l'unité syndicale.

C'est parce qu'elle respecte et applique le droit des tendances à s'organiser que la F.E.N. a réussi à sauvegarder son unité. C'est en appliquant ce droit dans tout le mouvement syndical que l'on pourra réaliser l'unité syndicale.

Pierre RIMBERT.

# A TRAVERS LA JEUNE PRESSE RÉVOLUTIONNAIRE

Nous publierons désormais, chaque mois, des extraits de la jeune presse révolutionnaire, afin d'établir, si possible, la liaison entre les générations et éviter ainsi que se reproduise le drame de 71 : l'hostilité des anciens révolutionnaires de 48 à l'égard des « jeunes » de la Commune.

## A propos des « séquestrations »

A l'occasion des séquestrations de patrons ou de cadres, l'*Idiot Libéré* du 10 février fait un historique succinct, en une brochure de 24 pages, de tous les actes de violence commis par le prolétariat français depuis les émeutes des canuts de Lyon en 1831 jusqu'aux « séquestrations » de janvier 1971 à Nantes, Rueil, Mulhouse et Velizy.

On y rappelle, entre autres, la « watrinade » de Decazeville en 1886, au cours de laquelle le sous-directeur de la mine, nommé Watrin, fut jeté par la fenêtre, par les mineurs exaspérés, puis piétiné sur le sol jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Et l'auteur conclut par cette judicieuse observation :

*Il semble que la vocation de plus en plus nationale du syndicat (discussions avec l'organisation patronale, avec le gouvernement) laisse les travailleurs « livrés à eux-mêmes » au niveau des entreprises ; dans ces conditions, les ouvriers sont peut-être contraints de retrouver des formes de lutte pré-syndicale, de créer des rapports de force locaux pour faire aboutir des revendications qui n'entrent pas toujours dans le cadre des discussions au sommet.*

## Les événements de décembre en Pologne

Extraits d'une lettre de Gdansk (Dantzig) publiée par *Politique Hebdo* du 28 janvier :

*Un texte circule ici, qui reproduit la liste des 21 revendications, telle qu'elle a été rédigée par le Comité central de grève des chantiers navals Adolph Warski à Zezecin (Stettin). On n'y a pas mis en tête des revendications de salaires, mais des revendications très politiques comme « la séparation et l'indépendance des syndicats à l'égard du parti et de l'administration ». On y demande aussi que les salaires des fonctionnaires du parti ou de l'Etat soient ramenés au niveau des salaires ouvriers...*

*Il faut comprendre la colère des Polonais. A Gdansk (Dantzig) il y a eu 60 morts. Et je ne sais pas combien il y en a eu à Eblag où des ouvriers ont étranglé et pendu le secrétaire du parti.*

*... A Zezecin (Stettin) les pertes ont été bien plus lourdes encore... Les manifestations et les combats ont été très durs. Le siège du parti a brûlé. Le siège de la police et celui des syndicats ont été partiellement incendiés. Et le magasin « Pekao » — où les gens riches et les trafiquants peuvent acheter des denrées rares avec des devises étrangères — a été pillé, et là, c'est vraiment un bon pillage !*

*Un Comité central de grève siégeait en permanence aux Chantiers navals Adolph Warski, et les autres comités de grève étaient nombreux. Souvent on y retrouvait le directeur et les cadres. Les dirigeants d'entreprise ne sont pas toujours considérés comme ennemis. Ce sont les fonctionnaires de l'appareil du parti et de l'industrie qui détiennent le pouvoir réel. Les directeurs, eux, sont leurs sous-ordres.*

## Une lettre de femme

On se souvient qu'en juillet dernier, les Tupamaros de l'Uruguay ont enlevé et séquestré plusieurs hauts personnages, dont le consul du Brésil en Uruguay, Dias Gomide, qui a été remis récemment en liberté, comme promis, à la suite de la levée de la suspension des garanties individuelles par le gouvernement uruguayen.

A cette occasion, *Politique Hebdo Actualités* du 25 février publie une lettre adressée fin septembre dernier à l'épouse de Dias Gomide — qui faisait alors de nombreuses démarches pour obtenir la libération de son mari — par la veuve d'un révolutionnaire brésilien, torturé et tué par la police militaire brésilienne au début de cette même année 70.

Voici les principaux passages de cette lettre :

*Madame Aparacida Gomide,*

*Le monde entier connaît votre souffrance et votre angoisse. La presse parlée et écrite rappelle tous les jours votre drame : votre mari, fonctionnaire en service à l'étranger, a été enlevé et mêlé par là à des événements de nature politique. Madame, vous ne pleurez pas toute seule.*

*Mais personne ne parle de ma souffrance à moi et de mon angoisse. Je pleure toute seule.*

*Je n'ai pas vos possibilités pour me faire entendre, pour dire, moi aussi, que « j'ai le cœur brisé » et que « je veux revoir mon mari ». Votre mari est vivant, bien traité. Il va revenir. Le mien est mort sous la torture, assassiné par la Première Armée. Il a été exécuté sans procès ni jugement. Je réclame son corps. Personne ne m'a donné satisfaction, pas même la Commission des Droits de la personne humaine.*

*Il s'appelait Mario Alves de Souza Cicira, journaliste. Il a été arrêté par la police de la Première Armée le 16 janvier de cette année à Rio de Janeiro. Il a été emmené à la caserne de la police militaire, sauvagement frappé la nuit durant, empalé sur un bâton taillé en dents de scie, la peau de son corps entièrement arrachée avec une brosse métallique, parce qu'il refusait de donner les informations réclamées par les tortionnaires de la Première Armée et du DOPS.*

*... Je sais, Madame, que vous n'êtes pas en état de comprendre ma souffrance, car la douleur de chacun est toujours plus grande que celle des autres. Mais j'espère que vous comprendrez que les conditions qui ont amené l'enlèvement de votre mari et la torture du mien jusqu'à en mourir, sont toujours les mêmes ; qu'il est très important de savoir que la violence-famine, la violence-misère, la violence-oppression, la violence-sous-développement, la violence-torture mènent à la violence-enlèvement, à la violence-terrorisme, à la violence-guérilla ; qu'il est très important de savoir qui met la violence en pratique : ceux qui provoquent la misère ou ceux qui luttent contre elle ?*

## AVEU D'UN GAULLISTE

*« J'ai SERVI le général de Gaulle. »*

*« J'ai travaillé SOUS LUI »*

Christian FOUCHET, à R.T.L., 12-2-71)

**MENTALITÉ DE CHIEN !**

## LA CONVERSION DE GEORGES SEGUY

Dénonçant « des pratiques anciennes » (sic), Georges Séguy vient, devant le congrès des métallurgistes C.G.T., à Grenoble, de prôner une meilleure démocratie dans la C.G.T. C'est une autocritique accompagnée d'un aveu, un aveu qui donne raison à ceux qui, avec nous, affirmaient que la C.G.T., dirigée par le parti communiste, n'était pas un modèle de démocratie ouvrière.

Ces « pratiques et habitudes », Séguy ne les a pas définies clairement mais, puisqu'elles sont « anciennes », pourquoi ne les a-t-il pas dénoncées déjà au dernier congrès de la C.G.T., en novembre 69 ? A ce moment-là, il proclamait au contraire que la C.G.T. était une grande organisation démocratique, dans le même temps où il faisait approuver de nouveaux statuts qui transformaient fondamentalement l'organisation confédérale et supprimaient les derniers obstacles de papier à l'emprise du P.C.F. sur la C.G.T.

Écoutons les propos, pleins de sagesse et de modestie, de Georges Séguy, converti à une conception nouvelle de la démocratie syndicale (par opposition à « l'ancienne ») : *« Avons-nous toujours la préoccupation tenace de faire tout ce qu'il y a lieu de faire pour permettre aux syndiqués de donner leur avis, y compris critique, sur tous les aspects de la vie syndicale et aux travailleurs d'exprimer leurs sentiments, leurs propositions, leurs suggestions ? En bref, nous sommes-nous tout à fait débarrassés de pratiques et d'habitudes anciennes ... pratiques et habitudes qui tournent le dos à une conception large de la démocratie syndicale et ouvrière, restreignent la composition des organismes de direction et l'éventail des adhérents par rapport à tous les courants de pensée existant parmi les travailleurs... »*

Si nous comprenons bien, cela veut dire que, jusqu'à hier encore, de vieilles pratiques et habitudes conduisaient à fausser le jeu normal de la démocratie syndicale et à composer « convenablement » les organismes de direction. Par exemple, ces modifications aux statuts adoptées par le dernier congrès confédéral ont-elles été le fruit d'une discussion et d'une confrontation démocratiques ? Faudrait-il les modifier encore pour qu'y trouvent leur aise « tous les courants de pensée existant parmi les travailleurs » ?

« Notre ambition est de faire du syndicat, pour aujourd'hui et demain, une grande école de la démocratie », déclare encore Séguy. Dans la mesure où le passé est garant de l'avenir, nous ne sommes pas assurés que son école soit la bonne. L'école où il a fait ses classes — il vient de nous le dire lui-même — donnait « des habitudes tournant le dos à la démocratie syndicale ». Nous admettons sa conversion, mais nous contestons son apprentissage. Ces pratiques et habitudes, nous voudrions quand même bien savoir en quoi elles consistaient et de quand elles dataient. Il se peut que, même sur ces deux points précis, nous ne soyons pas, Séguy et nous, du même « courant de pensée ».

Cette école de la démocratie, le secrétaire général de la C.G.T. la veut pour aujourd'hui. Tous nos camarades militant dans la C.G.T., et les autres aussi, vont donc s'apercevoir du changement dans les jours qui viennent. Mais Séguy la veut aussi pour demain. Alors, il lui faudra renier des modèles hier encore incontestés. Nous ne pensons tout de même pas qu'il puisse aller les prendre en Pologne par exemple, ou en URSS, ou dans les autres pays où les syndicats d'Etat sont une étrange école de démocratie !

★ ★

Remarquez que ces déclarations de Séguy nous procurent, malgré tout, une assez grande satisfaction intérieure. Nous avons bien entendu ; maintenant nous demandons à voir. Elles ont été faites, ces belles déclarations, dans une conjoncture particulière. D'abord, peu avant une consultation électorale à laquelle Séguy n'a pas manqué de faire allusion et pour laquelle il convient de pratiquer « l'ouverture » ; mais surtout, cette profession de foi démocratique a été prononcée devant une délégation de la fédération de la métallurgie C.F.D.T. qui assistait au congrès de Grenoble. La conversion peut paraître trop circonstancielle et opportuniste.

C'est que les relations entre les organisations de base des deux fédérations n'allaient pas toujours sans difficultés et sans grincements. Devant ce congrès de Grenoble, un délégué C.G.T. de l'usine de Nantes-Batignolles a ouvertement critiqué l'attitude de l'organisation C.F.D.T. de l'entreprise. Il lui a reproché d'être à l'origine de ce qu'il a appelé « la grève totale » qui, selon lui, n'était pas la meilleure forme de lutte. Il l'a bel et bien accusée de « gauchisme ».

Il ne fut pas le seul à soutenir cette accusation puisque le secrétaire fédéral lui-même, Jean Breteau, a dénoncé « les positions gauchisantes et démagogiques d'organisations C.F.D.T. d'usine, de localité, de département, de région ».

Tant et si bien que le camarade Jean Maire, secrétaire général de la fédération C.F.D.T., a cru devoir se défendre du crime de « gauchisme » : *« Notre comportement, a-t-il dit, ne peut être assimilé à une attitude gauchisante. Il est pour nous une forme d'expression démocratique d'un syndicalisme qui, rompant avec un certain cadre traditionnel, associe les travailleurs à la décision et renforce le rôle irremplaçable des organisations syndicales. »*

Il sera intéressant, dans les semaines et les mois que viennent, de suivre le développement démocratique de la C.G.T. (à supposer qu'il y en ait un) et, en même temps, l'entreprise de séduction de la C.F.D.T. Celle-ci se laissera-t-elle embrasser, jusque sur la bouche ?

Mais, dans tout ça, qu'advient-il de Force Ouvrière ? Il n'est pas sûr du tout qu'en s'adressant à des interlocuteurs de la C.F.D.T., Séguy ait perdu de vue Force Ouvrière. Mais celle-ci connaît-elle autre chose qu'un comportement défensif ? Ses dirigeants se targuent ouvertement de leur réformisme ; cela vaut

peut-être mieux que de faire étalage d'un révolutionnarisme qui ne va pas au-delà des discours. Cependant, cela ne devrait pas dispenser Force Ouvrière d'avoir une stratégie ouvrière globale. L'affaiblissement de la social-démocratie en France ne devrait-il pas l'ins-treindre ?

En tout cas, le rapprochement entre la C.F.D.T. et la C.G.T. (plutôt un raccommodement), s'il fait pousser des ailes d'archange démocratique à Georges Ségué, provoque, par voie de conséquence, la mauvaise humeur déclarée de Force Ouvrière. André Bergeron, au congrès de l'union des syndicats F.O. de la Sarthe, n'a pas mâché ses mots : « *Il semble que la C.F.D.T. se croie de plus en plus nantie d'une mission de rassemblement politique. C'est son affaire, mais il faut qu'on sache clairement que Force Ouvrière ne la suivra pas.* » Et d'une ! Mais le secrétaire confédéral F.O. rejoint, dans son attaque, certaines des critiques formulées par la C.G.T. : « *Que les responsables C.F.D.T. veuillent à tout prix apparaître plus durs que les plus durs, qu'ils s'engagent volontiers dans des positions négatives et qu'ils pratiquent la surenchère systématique, c'est encore leur affaire. Mais Force Ouvrière n'entend pas s'aligner sur eux.* » Et de deux !

Quant à nous qui avons toujours bataillé pour l'unité syndicale, nous ne nous rendions pas. Mais les bonnes paroles de Ségué ne suffisent pas à assurer les conditions d'une unité réelle ouverte justement à tous les courants de pensée ouvrière et leur garantissant la libre existence et la libre expression.

## STALINE SERA-T-IL REDORE ?

Dans les jours qui viennent va s'ouvrir le 24<sup>e</sup> congrès du parti dit communiste de l'URSS (dite Union, dite République, dite Socialiste, dite Soviétique). Des rumeurs, et plus que des rumeurs, des manœuvres l'ont précédé : la statue de Staline y sera-t-elle redorée ? Nous ne pensons pas qu'on revienne explicitement sur la condamnation du 20<sup>e</sup> congrès, sur la dénonciation de crimes qu'ignoraient seulement ceux qui ne voulaient pas savoir. Il se pourrait qu'on assiste à une réhabilitation indirecte dont, peut-être, Krouchtchev et sa politique feraient les frais.

La publication à l'étranger — en France bientôt — des « souvenirs » attribués à Krouchtchev serait une de ces manœuvres préparatoires. On discute l'authenticité de ce document ; on a raison ; disons qu'il a été quelque peu arrangé ; mais son origine, en tout cas, ne paraît pas faire de doute : pour le principal, il vient d'URSS et, probablement, à l'insu du principal intéressé. Il en est d'autres, en URSS, qui peuvent être intéressés par la publication à l'extérieur de cet ouvrage cuisiné.

Il paraît que pour donner quelque satisfaction aux Chinois il faudrait redonner à Staline sa place dans le panthéon des « grands » du marxisme-léninisme et reprendre, avec les maoïstes, la litanie Marx-Engels-Lénine-Staline. (Entre parenthèses, cela devrait suffire à mettre en garde les camarades qui ont crié Vive Mao ! jusque dans les colonnes de cette revue, résolument antistalinienne à son origine même.) Les « centristes » que sont probablement ceux qui forment en URSS l'équipe dirigeante, préféreraient jeter « le krouchtchevisme », dénoncé comme révisionnisme, à l'appétit retrou-

vé des staliniens, sans aller jusqu'à remettre sur son socle la statue du tyran.

Mais le stalinisme larvé n'a pas fini de creuser son chemin ; c'est une méthode commode et éprouvée de gouvernement ; la classe dirigeante voudrait seulement éviter la frénésie qui enlevait parfois aux privilégiés même la sécurité de l'emploi et la jouissance tranquille de leurs prébendes. On s'accommoderait fort d'une sorte de stalinisme bourgeois.

Dans le moment où nous discutons de toutes ces questions, où nous nous interrogeons sur ce qu'elles veulent dire pour le peuple russe, pour nos camarades les travailleurs de l'URSS, dans le moment où nous échafaudons des hypothèses, vient de paraître en Yougoslavie un nouvel ouvrage sur les camps de concentration staliniens. « *Vingt ans de Sibérie* », tel est le titre et son auteur, Karlo Stajner, est un vieux militant communiste yougoslave. Passons sur les horreurs qu'il décrit encore et dont, depuis longtemps, d'autres relations nous ont mis au-delà de l'écœurement. Tenons-nous en pour aujourd'hui à ce jugement sur Staline qui pourra nous servir de conclusion après avoir été la base de notre opposition vieille de plus de quarante ans : « *Staline a été un contre-révolutionnaire qui a trahi le socialisme en liquidant les vieux cadres du parti, en signant en 1939 une alliance avec Hitler et en livrant par la suite les communistes allemands à la Gestapo.* »

## EN POLOGNE, SUR QUELLE CLASSE S'APPUIE LE NOUVEAU POUVOIR ?

Dans une étude de K.S. Karol que « Le Monde » a publiée les 19 et 20 février, nous lisons ceci : « *Quant au cardinal Wyszynski, il espère que l'instruction du catéchisme deviendra bientôt obligatoire dans les écoles, et, en échange, appelle les paysans à se mettre à la tâche pour faire entrer davantage de blé dans les silos.* »

Il y a là matière à réflexion au moment où, en France, les organisations syndicales d'enseignants s'apprêtent à la lutte contre « la loi Pompidou » de subvention aux écoles catholiques, lutte à laquelle participe en principe, mais avec pas mal de réticences, la tendance dirigée par les communistes français. En Pologne « communiste », on en est encore à l'enseignement du catéchisme dans les écoles ! Mais ce n'est pas la première fois que le cardinal Wyszynski offre ses services au pouvoir en place, moyennant contrepartie. Nous l'avions déjà pris au fait d'inciter les ouvriers à une meilleure productivité.

Ce qu'il faut mettre en valeur surtout, c'est que M. Gierak et la nouvelle équipe dirigeante polonaise, après avoir été réduits à faire quelques concessions aux ouvriers, se tournent délibérément vers d'autres couches sociales pour assurer leur pouvoir. Nous ne sommes pas les seuls à le dire et à le craindre puisque K.S. Karol écrit : « *M. Gierak, pour faire face au mouvement ouvrier surgi en dehors du parti, essaye délibérément de s'appuyer sur un bloc de forces sociales relativement privilégiées et étrangères aux aspirations socialistes.* »

Nous avons encore beaucoup à apprendre, et tous les militants syndicalistes avec nous, du développement de la situation en Pologne. Rien n'est terminé là aussi, car jamais rien n'est terminé.

## EN SUEDE AUSSI, LA HIERARCHIE...

Etrange conflit que celui qui, en Suède, dure encore quand nous écrivons ces lignes : il s'agit de fonctionnaires de l'enseignement, des chemins de fer et de la fonction publique en général, non organisés avec les travailleurs de la puissante L.O., qui protestent par l'arrêt de travail contre le fait que leurs traitements ont été moins augmentés que les salaires des ouvriers ! C'est une révolte d'une partie de la hiérarchie contre la tendance à l'égalitarisme. En Suède comme ailleurs cette tendance vient au premier plan de la scène sociale. Ce conflit embarrasse inévitablement les social-démocrates qui tiennent le pouvoir politique et qui ont fait de l'égalisation des revenus le thème principal de leur dernière campagne.

M. Olof Palme, premier ministre, fait remarquer que s'il est vrai que « les cadres » n'ont pas vu augmenter leur pouvoir d'achat ces dernières années, ils l'avaient vu évoluer très favorablement dans les années 50 et 60. M. Palme ne manque pas d'excellents arguments. Il y avait pénurie de cadres en 1945, dit-il ; aujourd'hui ce sont les ouvriers qui manquent. Dans les années 30, 3 % seulement des jeunes allaient au lycée ; aujourd'hui 85 % fréquentent soit le lycée, soit l'école professionnelle. Le fossé n'est plus le même entre cadres et ouvriers ; le nivellement doit s'opérer par le haut.

Nous n'avons pas l'intention d'embarquer sur le même bateau que M. Palme, mais nous retenons une partie de son argumentation dont la pertinence ne se limite pas à la Suède. C'est dans tous les pays que la question de la hiérarchie des salaires (et des revenus) se trouve posée, et il est vain de répéter, comme Séguy, que la poser n'est qu'une aberration gauchiste. Lui et ses pareils n'ont pas fini d'être aux prises avec cette aberration qui n'est, en fait, qu'une des formes contemporaines de la lutte des classes.

## POUR FAIRE LA PAIX, PORTER LA GUERRE PARTOUT ?

*« L'invasion du Laos a été effectuée à la dérobée. La vietnamisation signifie la guerre et encore la guerre. Ce sont des Asiatiques maintenant qui combattent des Asiatiques ; cependant ils le font non pas pour eux mais pour nous... L'invasion du Laos a accru les mensonges chez nous. Les soldats n'ont pas revêtu des vêtements civils pour tromper l'ennemi, mais pour nous tromper, nous. L'embargo sur les informations n'avait pas pour but de tromper l'ennemi, mais de nous tromper, nous. »*

Qui parle ainsi ? Tout simplement M. Edward Kennedy, sénateur du Massachusetts. Et comment ne pas l'approuver ? En dehors de toute autre considération, nous constatons que le gouvernement actuel des Etats-Unis étend la guerre et soumet des populations particulièrement pacifiques, comme celles du Laos, aux horreurs de l'invasion, des bombardements, des regroupements et des internements. Après le Cambodge, le Laos connaît la guerre d'extermination. La responsabilité de l'extension de la guerre est à Washington, et non ailleurs.

Est-il bien sûr que, maintenant, ce sont des Asiatiques qui combattent des Asiatiques ? M.

Kennedy lui-même paraît en douter puisqu' aussitôt il parle de soldats ayant revêtu des vêtements civils. Je tiens personnellement d'un témoin non suspect que depuis plusieurs mois déjà, des militaires américains, civilement vêtus, arrivaient quotidiennement à Vientiane, capitale du Laos. Il y a aussi, à Vientiane, une mission militaire française, en uniforme celle-ci. Il paraît que c'est conforme aux accords de Genève. Vivent aussi dans la capitale laotienne des « coopérants » français et leurs familles. Ce monde-là en est tout à fait resté à l'époque coloniale ; il vit dans l'opulence en exploitant honteusement une main-d'œuvre domestique nombreuse, payée au-dessous du seuil de misère.

La civilisation américaine montre d'ailleurs, dans ses théâtres d'opération, ses aspects les plus négatifs et les plus vils. Tous les témoignages s'accordent pour dire que Saïgon est une ville corrompue, dégradée, démoralisée. Mais il n'y a pas que Saïgon. Le même témoin, bouddhiste de conviction, dont je parlais tout à l'heure, m'a assuré que la même démoralisation régnait à Bangkok, capitale de la Thaïlande. Bangkok sert de ville de permission pour les militaires américains ; on y compte de nombreux établissements dits « de massage ». On sait de quoi il s'agit en réalité. Les malheureuses pensionnaires de ces établissements sont recrutées parmi les réfugiées des différentes régions dévastées par la guerre.

Une société qui ne transporte ainsi que ses turpitudes ne vaut pas d'être défendue. Elle n'arrivera pas à faire croire aux populations qu'elle n'intègre pas, mais qu'elle asservit à ses vices, que le régime que « l'ennemi » apporterait avec lui serait pire que celui-là.

## ENCORE LA SECURITE SOCIALE : DEFICIT OU NON ?

Nous avons déjà mis en doute ici même l'existence d'un déficit permanent dans le régime général de la Sécurité Sociale. Nous l'avons fait sur la base de données chiffrées fournies par la Mutuelle Générale de l'Education Nationale. Aujourd'hui, pour répondre encore à ceux qui parlent de gouffre sans fond quand il s'agit de Sécurité Sociale, nous reproduirons des chiffres que nous trouvons dans « Le Courrier du Retraité », bulletin de la Fédération Générale des Retraités. Cette organisation a mis à l'ordre du jour de son prochain congrès un rapport sur la Sécurité Sociale.

Ce rapport présente le tableau des résultats annuels du régime général depuis vingt-trois ans ; il en ressort que, malgré l'imputation abusive de charges qui ne lui incombent pas, ce régime général a été plus souvent en excédent annuel qu'en déficit. Particulièrement, les années 1967, 68 et 69 ont été excédentaires ; de 900 millions pour cette dernière année. La somme des excédents annuels depuis 1947 atteint 4.900 millions, alors que la somme des déficits est inférieure à 2.500 millions.

Mais quelles sont donc ces charges indues, ces transferts abusifs que le pouvoir opère sur le compte de la Sécurité Sociale ? D'après le rapport précité, ces dépenses incombant normalement au budget de l'Etat et non à la Sécurité Sociale se sont élevées au total à 6.300 millions dont 1.500 pour l'allocation logement et 1.100 pour le régime agricole. Voilà les énormes

mes dépenses que doit supporter, contrairement à toute logique, le régime général alimenté par les seules cotisations des salariés et des employeurs, lesquelles ne sont qu'un salaire différé qui devrait revenir, sous forme de prestations sociales, de santé, de maladie, d'invalidité et de vieillesse à ceux qui l'ont constitué. On voit qu'une grande partie en est détournée.

Au fait, quel est le montant de ces cotisations qui restaient non acquittées, au 30 septembre 1968, par les entreprises ? Il dépassait 2 milliards 200 millions ! Quand donc ces dettes seront-elles payées ?

## LA SEMAINE DE QUATRE JOURS

Il paraît que, déjà, quatre-vingt-dix entreprises des Etats-Unis ont adopté le régime de quatre jours de travail par semaine. Il s'agit pour le moment d'entreprises de petite dimension, surtout dans le commerce et la petite industrie. Mais la convention signée en janvier dernier chez Chrysler prévoit une commission d'étude pour l'application de ce régime de travail dans la construction automobile.

Les entreprises qui l'ont déjà adopté y trouveront un avantage économique et il y a des « spécialistes de gestion » pour pronostiquer que, dans cinq ans, c'est la majorité des entreprises des U.S.A. qui appliqueront la semaine de travail de quatre jours.

Au point de vue sociologique, nous n'avons pas fini de discuter sur les bouleversements qu'apportera un tel régime de travail.

Une chose étonne encore dans l'application qui en est déjà faite : on nous dit que, dans les quatre-vingt-dix entreprises intéressées, on travaille quatre jours à raison de dix heures par jour. La journée est longue si la semaine est courte ! Sans doute verra-t-on, dans les années qui viennent, des horaires moins longs, même avec une semaine écourtée.

## SALUT A EUGENE DESCAMPS

Le camarade Eugène Descamps est donc sur le point de quitter — si ce n'est déjà fait — le secrétariat général de la C.F.D.T. Ce départ avait déjà été annoncé au moment du dernier congrès de l'organisation. Des raisons de santé ont, nous dit-on, avancé encore ce départ.

Nous ne voulons pas laisser partir Eugène Descamps sans lui adresser au moins un salut fraternel dénué de toute réticence. L'action persévérante qu'il a menée personnellement, dans l'ancienne centrale chrétienne, pour la transformer en grande centrale ouvrière ouverte à tous, pour en faire ce qu'elle est devenue (en dépit des critiques auxquelles elle peut encore être soumise), cette action relève du mouvement ouvrier le plus pur et se rattache aux meilleures traditions du mouvement syndical français.

Nous voulons aujourd'hui évoquer un souvenir : en 1962, Eugène Descamps, avec son camarade Laurent Lucas, étaient les invités de « La Révolution Proletarienne ». Malgré des difficultés d'organisation de dernière heure, Eugène Descamps avait répondu à notre invitation. Lucas et lui expliquèrent longuement et sans détour l'orientation de leur centrale devant notre groupe d'amis. Particulièrement, Descamps nous exposa l'évolution de la C.F.T.C. d'alors et le délai qu'il prévoyait pour aboutir à sa transformation. Ce délai fut

respecté et nous pûmes suivre les étapes de cette évolution telles que Descamps nous les avait annoncées. Mais il y avait du mérite, pour nos deux camarades, investis de grandes responsabilités (expression consacrée), à venir discuter cordialement avec nous.

Depuis, nous n'avons pas eu l'occasion de renouveler ce contact très amical. Cependant, cette chronique est témoin que nous n'avons jamais cessé de nous intéresser à la vie de la C.F.D.T., devenue partie intégrante du mouvement syndical français.

La vie ardente et démocratique de cette centrale ouvrière, son évolution qui cherche encore son but, tout cela était lié depuis longtemps à la personnalité d'Eugène Descamps, figure type de leader ouvrier de ce dernier quart de siècle. Nous le saluons au moment où il quitte la direction de la C.F.D.T. en espérant que ce n'est pas un retrait du mouvement ouvrier lui-même, que nous retrouverons Descamps à d'autres moments importants du syndicalisme et même — nous ne craignons pas de l'ajouter — du syndicalisme révolutionnaire.

R. GUILLORÉ.

Le dernier ouvrage

de Robert LOUZON

## LA DIALECTIQUE SCIENTIFIQUE

Celle des choses

et celle de l'esprit

est en vente

aux EDITIONS SYNDICALISTES

21, rue Jean-Robert, PARIS-18<sup>e</sup>

C.C.P. 21.764.88 au prix de 5 Francs

# ZOOM

## LE CONFORMISTE

Bertolucci vient de nous donner avec « le Conformiste » l'une de ses plus remarquables œuvres.

Trois récits se superposent ; le premier, le plus apparent, est l'histoire d'un jeune professeur italien (Jean-Louis Trintignant) au service du régime fasciste, et dont la mission est d'abattre son ancien maître de philo. Le deuxième récit, en filigrane, nous raconte ce personnage beaucoup plus lâche et imbu de lui-même que conformiste.

Le troisième récit, le plus chargé de rêves, mais le moins visible, fait dérouler devant nos yeux avec une émotion qui est la marque de Bertolucci, les derniers jours d'une militante antifasciste.

Personnage ambigu porté par les songes où se croisent Saphos et les muses libertaires, son assassinat par l'O.V.R.A. sera une course désespérée à travers les futaies peuplées de coups de revolver.

Rarement a été écrit au niveau poétique un tel réquisitoire contre le fascisme.

Mais il y a bien d'autres qualités dans ce film : des images d'une beauté rare, des visages dont les regards se perdent aux frontières de l'équivoque. Et sans doute, Bertolucci pense-t-il que les idéalistes, dans notre société, ont toujours tort.

E. DUCOURAU.

# NOTULES

## LES DEUX BEN B.

On vient de trouver, pendu, le corps de M. Azemmouri, professeur à la Faculté de Vincennes, et dernier témoin de l'enlèvement de M. Ben Barka.

Ceci au moment où Mme Ben Barka vient de demander, pour fait nouveau incontestable, la réouverture de l'enquête.

... A propos, si on profitait de l'occasion pour demander où se trouve, mort ou vif, le corps d'un autre Ben, M. Ben Bella ?

## PETROLE NORDAF

[Les deux notules qui vont suivre ont été écrites, l'une avant, et l'autre après l'annonce de la nationalisation Boumedienne.]

### I. « RENTE DU SOL »

L'Algérie va nous vendre le pétrole plus cher que les gens d'Asie.

Capitalistement, cet Etat socialiste a raison. Il a une situation géographique privilégiée. Gagner la région persique en faisant le tour de l'Afrique, cela demande vingt fois plus de temps que, mettons, Marseille-Arzew.

L'Algérie jouit donc de ce que l'Economie politique appelle une « rente »... Ce mot est la transposition, donc une mauvaise traduction, du mot anglais « rent », employé par les fondateurs de la presque-science en question, et qui veut dire *loyer*.

Donnons deux mots d'explication. Soit deux terres de fertilités inégales. L'une permet, tout juste, au cultivateur de vivre ; l'autre produit un surplus qui peut être vendu. La première ne peut pas être mise en location puisque son produit suffit à peine à l'homme qui la travaille. Il n'en va pas de même de l'autre : produisant un surplus, elle peut être *louée* ; elle comporte une possibilité de *loyer*, de « rent », c'est la « *rente du sol* »... Au Collège du Travail de Casablanca, nous disions plutôt la « *surférence* », néologisme qui dit mieux ce dont il s'agit. La production supplémentaire (*surférence*) va au propriétaire du sol soit directement s'il cultive lui-même, soit indirectement s'il loue : alors le *loyer* constitue sa *rente*.

Dans sa « coopération » avec l'Algérie, la France aurait voulu, en somme, que la rente du sol aille non pas au propriétaire du sol, mais à l'acheteur du produit.

A telle prétention, les siècles répondent *non*.

Et la logique aussi, puisque les marchandises se vendent non pas selon le travail nécessaire à leur production par un certain producteur, mais selon le travail qu'il faut aux producteurs *les moins favorisés*. (C'est ce que, dans son remarquable petit bouquin intitulé « L'Economie capitaliste », Louzon appelle « le travail maximum socialement nécessaire ».)

On me dira : « Mais quand le canal de Suez sera rouvert, le privilège de proximité des Algériens disparaîtra, donc ils baisseront leurs prix, jusqu'à presque égalité avec ceux des persiques. »

Non. Car l'autre « socialiste » qu'est l'Etat égyptien, propriétaire du canal, ne manquera pas, comme faisaient les capitalistes, de fixer les droits de passage selon la dépense évitée

par les bateaux en ne faisant pas le tour de l'Afrique.

Ils seront donc deux, Egypte et Algérie, à se partager la même *surférence de proximité*.

Ceci pourrait être fâcheux pour l'Algérie, si ça devait diminuer le nombre de bateaux fréquentant Arzew ou Skikda (ex-Philippeville). Mais cette chose ne sera pas à craindre tant que le monde continuera à avoir besoin de plus de pétrole qu'on n'en pompe.

Double conclusion :

I) L'Algérie va accroître sa « rente » pour un bon petit nombre d'années.

II) On comprend les efforts énormes faits pour trouver du pétrole sous les glaces arctiques, dépenses qui auraient été déraisonnables il y a seulement trente ans.

### II. BOUBOU-POMPON

Le coup de Boumedienne, sa nationalisation « partielle » pose d'autres questions.

Ne parlons pas de celle de la légitimité. Elle est oiseuse et dépassée, vu les nombreux précédents : sans remonter aux capitaux français russifiés pendant la première guerre, il y a eu les pétroles mexicains avant la seconde, puis le canal de Suez dans les années 50. Nous sommes loin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'exportation des capitaux est devenue chose risquée.

Non. La question que se posent plutôt les camarades est : « Mais comment peut-on faire une nationalisation *partielle* ? »

Je vais essayer de donner une réponse (en n'étant pas sûr que ce soit la meilleure).

Soient deux partenaires, Pompon et Boubou. Ils forment une société représentée par cent actions, dont Pompon a 51 et l'autre 49. Supposons que cette société émette cinq actions supplémentaires, que Boubou achète toutes.

Théoriquement Pompon n'a rien perdu. Il a toujours ses 51. En fait il perd tout, car devant les 54 de l'autre il devient minoritaire dans la proportion où l'était l'autre. Il perd la direction de l'affaire. La situation est renversée. La société Pompi-Bou devient Bou-Pompi. (De plus Pompon ne pourra même pas — c'est la loi chez Boubou — faire venir chez lui les bénéfices que comporte sa part.)

Dans ces conditions il est clair que la société initiale n'acceptera jamais de *bon gré* l'opération que nous venons de dire. Si elle s'y résout, comme nous verrons bien qu'elle le fera, ce sera parce qu'elle y aura été forcée, qu'elle n'aura pas eu la *force* de l'empêcher. Il y aura donc eu, de la part de Boubou, un certain *coup de force* : dissimulé, habile, mais réel.

Il n'y a pas d'expropriation qui ne comporte aucune violence. Les révolutionnaires ont toujours dit ça.

## AVIATEURS AU SOL

Quand on me parle du conflit qui, depuis quelque temps, empêche les avions de voler, je suis mal à l'aise. (Quand ces lignes paraîtront le conflit sera probablement, provisoirement, apaisé. Mais on n'en est pas encore là.) (1)

« Grève », « salariés » : pour nous, syndicalistes, ces mots sont un peu mythiques. Ils comportent au moins un préjugé favorable.

(1) Non. Le conflit n'est pas « apaisé ». Il est devenu lock-out. Mais ça ne change pas le fond de l'affaire. (N.D.L.R.)

Mais il y a aussi, en nous, l'idéal socialiste d'égalité : « Une heure de travail vaut une heure de travail. »

Or le temps n'est pas encore venu où la situation matérielle de tous les travailleurs pourra être celle que nous connaissons à nos pilotes de ligne.

Alors, dans quel sens doit jouer l'égalisation ?

### JUSTIFIEES ?

La situation privilégiée des aviateurs s'explique historiquement. (Il y avait au début, vers 1910, grand risque ; et il fallait grande habileté.) Se justifie-t-elle encore ?

Transporter des gens d'un point à un autre, c'est travailler. Mais est-ce qu'il y a vraiment grande différence si l'engin que conduit le travailleur utilise des roues ou autre chose (en l'espèce, la résistance de l'air) ?

Pour la différence en risque, elle est positive pour le chauffeur ; et il en est de même pour l'attention nécessaire : avec l'automatisme, le pilote peut aller au water ; l'homme du car doit attendre.

★★

On me dira : « Mais tout le monde ne peut pas être commandant de bord. Ils ont fait des études, ces officiers ! »

Et voilà revenue l'éternelle question de la rémunération supérieure des « intellectuels ». Mon lecteur pense bien que je ne vais pas la résoudre en une notule. Mais on peut indiquer des lignes de réflexion.

I. Les « marxistes » ont leur catéchisme : « travail composé » opposé à « travail simple ». Mais demandez-leur ce qu'ils mettent de concret sous ces adjectifs...

II. Les années d'étude. J'ai été employé, un temps, dans une mine. Il y avait là un chic type de mécanicien, qui avait pris le travail à 14 ans. Et il y avait un ingénieur, sympathique lui aussi, qui n'avait quitté qu'à 24 ans la « grande boîte » du boulevard St-Michel. Est-ce que ce décalage de dix ans justifie la grande différence des traitements qu'ont eus les deux hommes pendant trente années ?

(D'autant mieux que, pendant les dix ans en question, le gars qui allait être ingénieur a vécu. Quelqu'un l'a nourri. Et ce « quelqu'un » c'est, finalement, des travailleurs.)

III. Valeur plus grande du produit. J'ai trouvé récemment ces mots dans les *Etudes sociales et syndicales*, organe qui, bien qu'il défende le capitalisme, dit assez souvent des choses intéressantes.

Eh bien, là, ce n'est pas le cas !

« Le travail intellectuel doit être payé plus, parce que son produit VAUT plus », voilà l'argument.

C'est insoutenable.

« Valeur » est un mot dangereux. Il peut avoir plusieurs sens appliqués à des objets très différents. (« Valeur » d'un homme au combat, « valeur d'un raisonnement », valeur d'une œuvre d'art...)

L'embryon de science économique, né en Angleterre au début du siècle dernier et dont Marx a pris toutes les conclusions, ne considère que la valeur des « marchandises ». C'est une valeur toute particulière, valeur d'échange d'objets d'un caractère particulier, non consommables par leur producteur. Et c'est la seule « valeur » qui puisse être l'objet d'une qualification à peu près « chiffrée ».

Comme on sait, l'élément essentiel de cette approximation numérique est, en dernière analyse, la quantité de travail qu'il a fallu pour produire l'objet, plus exactement celle qu'il va falloir pour le produire à nouveau. La valeur des marchandises est fonction de la quantité de travail nécessaire à leur reproduction.

Ceci exclut qu'il y ait « valeur » du produit intellectuel véritable. Celui-ci est fait une fois pour toutes : quand un poème est fait, il n'a pas à être fait à nouveau ; ni la Joconde, ni une invention.

Dans notre société prostituée à l'argent, des choses de cet ordre peuvent être vendues. Elles peuvent avoir des « prix », comme certains vieux timbres, ou des « poules de luxe ». Scientifiquement, elles n'ont pas de « valeur ».

La rémunération plus grande du travail des « intellectuels » reste injustifiée.

★★

Il faut être franc. Si vous me demandiez si je vois clairement le fonctionnement de la société à « salaire unique », je devrais dire non.

Mais même ce qu'on n'atteindra jamais, on peut et on doit, si c'est désirable, s'en approcher toujours.

## SAVOIR SAUTER DANS UN TRAIN EN MARCHÉ

Le grand élan de solidarité qui a amené la libération du lycéen Guiot est une chose importante en elle-même et par ses conséquences. Les juges avaient l'habitude de considérer que les flics, en leurs témoignages, ne pouvaient ni mentir ni faire erreur. La police, donc, faisait condamner selon son caprice ou sa malveillance. Désormais et pour un temps, ceci ne vas plus être.

Bravo donc, victoire des « démocrates », comme dit *l'Humanité*.

A propos, Guiot a été arrêté le 9. Qu'a dit *l'Humanité* le 10 ?

Il a été condamné le 11 (six mois dont trois « ferme »). Qu'a dit *l'Humanité* du 12 ? Et celle du 13 ? Puis celle du 14 ? Rien du tout.

Tout se passe comme si dans la maison du Boulevard Poissonnière on avait estimé que ce « gauchiste » là était bien où on l'avait mis : comme Geismar et tous les autres (1).

Or les manifestations de solidarité à Guiot avaient commencé dès le 11 (grève au lycée Chaptal) et allaient prenant une ampleur inattendue.

*L'Huma* ne pouvait tout de même pas laisser passer ça. Alors, le 15 ses lecteurs ont pu apprendre qu'il y avait une « scandaleuse arrestation d'un lycéen », après quoi, les jours suivants, elle n'eut plus qu'à voler ou secourir du succès qui s'annonçait.

J. PERA.

(1) Parmi ceux-ci :

Richard Deshayes, autre lycéen, responsable de « Vive la Révolution », arrêté le 9 lui aussi : nez fracturé et œil crevé.

Alain Vatteville, étudiant (maîtrise des mathématiques) cinq mois ferme pour transport d'objets dangereux : un rouleau de machine à écrire, un morceau de bois, un casque d'ouvrier, deux bombes à peinture et des tracts et journaux trotskystes. Objets trouvés dans sa voiture à 1 h 30 boulevard Sébastopol, dans la nuit du 9 au 10, plusieurs heures après la manifestation de la place Clichy.

# L'EXPOSITION DE LA LIBRAIRIE DU TRAVAIL

Mercredi 10 mars, à 15 heures, a eu lieu, dans le sous-sol de la Librairie «la Joie de lire» (Maspéro), 19, rue Saint-Séverin, Paris-6<sup>e</sup>, l'inauguration de l'Exposition consacrée à la Librairie du Travail, qui restera ouverte jusqu'au 31 mars. Entourant son fondateur, Marcel Hasfeld, qui, en dépit de ses 82 ans, a gardé la jeunesse militante, s'étaient groupés Ferdinand Charbit, qui représentait la R.P., J. Péra, Jean Maitron, Pierre Franck, Louise et Colette Chambelland, Louis Simon, Marcel Dupré, directeur de la librairie, et le jeune collaborateur de celle-ci qui organisa excellemment l'Exposition.

Une affiche illustrée, imprimée recto verso, a été éditée à cette occasion. Les lecteurs de province peuvent la demander à «la Joie de lire». Son titre : *«L'histoire d'une maison d'éditions militante et indépendante»*.

Histoire exemplaire, en effet, et que nous retracent les panneaux et les vitrines et, encore mieux, les commentaires verbaux d'Hasfeld.

C'est en 1917 que Marcel conçoit l'idée d'une bibliothèque ouvrière de prêts. Il est encouragé par Merrheim. Monatte, alors au front, approuve. Très vite, la petite bibliothèque devient une véritable librairie. Elle s'installe, avec l'accord de Monatte, dans la boutique du 96, quai de Jemmapes où la revue *la Vie ouvrière* (fondée en 1909) avait son siège depuis 1911 et qui, dès cette époque, avait pour enseigne : «Librairie du Travail» car on y vendait, déjà, les brochures éditées par la revue.

En mai 1918, Hasfeld se fait éditeur. Il débute par un *best-seller* : un texte de Lénine arrivé d'U.R.S.S. : *Les problèmes du pouvoir des Soviets*, tirée à 10.000 exemplaires, la brochure, diffusée par les syndicats, est épuisée en quelques jours.

Dans une vitrine, on peut voir, rédigé à la main, le premier inventaire de la Librairie du Travail :

1. Romain Rolland, *Aux peuples assassinés*.
2. Georges Dumoulin, *Les syndicats français et la guerre*.

Puis ce sont des documents qui démontrent l'indignité de la censure bourgeoise du Livre. Le 7 juillet 1921, des écrivains, des intellectuels adressent une pétition à la *Bibliographie de la France* : depuis près de 18 mois, aucune des éditions de la Librairie du Travail n'avait été annoncée dans cet organe !

Au début de 1922, la Librairie du Travail édite la brochure «*Pour la culture prolétarienne par l'écrit, projet d'organisation*». Pas de nom d'auteur sur la couverture ; mais elle a été rédigée par Marcel Martinet. Hasfeld nous confie qu'il a envoyé cette brochure à 15.000 adresses... et qu'il n'a reçu que trente réponses...

Plus tard, la Librairie se transporte au 17, rue de Sambre-et-Meuse. Une vitrine expose ses Statuts. En 1928, elle prend la forme juridique d'une coopérative ouvrière, qu'elle gardera jusqu'à sa fin. On peut voir un procès-verbal manuscrit de la réunion de son conseil, le 29 juin 1929.

En 1930, l'hebdomadaire *le Cri du Peuple* insère un placard. On y lit, entre autres :

«*Souhaitez-vous au mouvement ouvrier une librairie indépendante ?*»

» *Nous ne croyons pas à la capacité révolutionnaire d'une classe ouvrière ignorante et imprégnée d'un catéchisme.*»

Enfin, une affligeante affiche annonce la vente judiciaire aux enchères publiques, le mardi 4 juillet 1939, du fonds d'édition de la Librairie du Travail

qui s'est mise en faillite. Des trésors de littérature ouvrière et révolutionnaire sont ainsi dispersés. La vente ne rapporte que 9.000 F de l'époque !

De vitrine en vitrine, nous retrouvons les noms et les visages des grands pionniers de la Librairie du Travail.

Tout d'abord, Pierre Monatte — une belle photo de 1920. Egalement un cliché pris au procès pour atteinte à la sûreté de l'Etat en 1920. Entre les gardes, on voit, debout, au banc des accusés, Monatte, Souvarine, Lorient, Monmousseau. Une autre photo évoque le premier congrès de la C.G.T.U. à Saint-Etienne en 1922. Plus loin, c'est la *lettre aux membres du Parti communiste* signée, le 22 novembre 1924, par V. Delagarde, Pierre Monatte, Alfred Rosmer, qui est suivie de leur exclusion. Elle s'achève sur les mots :

«*Ce qui est important [...], c'est que sous étiquette de bolchevisme, on [...] aggrave les méthodes autocratiques actuelles qui sont bien le plus flagrant désaveu du bolchevisme et du communisme.*»

Enfin, le faire-part du décès de Monatte : jeudi 30 juin 1960.

L'album de photos est rudement rempli. Outre Monatte, ce sont Marcel Hasfeld, Marcel Martinet, Jacques Sadoul, André Marty, Raymond Lefèvre, Maurice Chambelland, Rosmer, Losovsky, Christian Racovsky et Lénine et Trotsky.

Dans les vitrines consacrées aux deux artisans de la Révolution d'Octobre, on voit, entre autres, édités par la Librairie du Travail, la *lettre de Lénine aux ouvriers américains*, de Trotsky, les *Problèmes de la guerre civile*, Lénine, *Le drame du prolétariat français*, Où va la France ?

Une édition : des *Idées sur l'organisation sociale* de James Guillaume attire l'attention : elle avait, d'abord, été recopiée à la main par Monatte d'après la première édition, introuvable, de 1876.

La vitrine Victor-Serge abonde en souvenirs : ses principaux livres édités par Hasfeld : *L'An I de la Révolution russe*, *la Ville en danger*, etc., et plusieurs belles photos.

La série des livres contre la guerre de 1914 n'est pas omise : les ouvrages impitoyables d'Ermenonville, de Gustave Dupin, de Mathias Morhardt contre les responsables français de la grande boucherie, Poincaré en tête, et les six volumes accablants du *Livre Noir* tiré des archives russes de 1910 à 1917.

Puis c'est le classique *Mouvement ouvrier pendant la guerre* de Rosmer.

Robert Louzon a aussi sa vitrine avec *Une grande grève aux Etats-Unis (Passaic, 1926)*, *l'Economie capitaliste*, *Le déclin du capitalisme*, etc.

Quand nous avons traversé la foule dense et passionnée des jeunes qui se pressaient dans la «Joie de Lire», de ces jeunes étonnés d'un insolite défilé de vétérans, Hasfeld nous a confié, avec un mélange de mélancolie et de plaisir, que les visiteurs de la Librairie du Travail étaient beaucoup moins nombreux. Mais c'est le flot des étudiants qui envahit les magasins de Maspéro, et il n'y vient, malheureusement, que peu d'ouvriers. Pourtant tout indique que la soif de lecture n'est pas moins vive aujourd'hui dans les comités d'entreprise des usines. Mais là où la C.G.T. est implantée domine le catéchisme...

C'est en direction de la classe ouvrière qu'il faut maintenant orienter tous les efforts pour la diffusion de la pensée révolutionnaire indépendante.

D. GUÉRIN.

# NOMBRE DE SECTIONS syndicales d'entreprise

J'ai eu l'occasion de souligner dans « la R.P. » toute l'importance de la légalisation des sections syndicales d'entreprise. Il est donc intéressant de savoir combien il existe de ces sections depuis que la loi a été mise en vigueur.

D'après le ministère du Travail, le nombre des sections syndicales d'entreprise était de 9.358 en 1969 et de 11.775 en 1970. Mais comme en raison de la division syndicale, il peut y avoir plusieurs sections dans une même entreprise, il s'ensuit que le nombre d'entreprises ayant des sections syndicales est moins élevé.

En 1969, sur 28.729 entreprises assujetties à la loi, seulement 6.267, soit 21,92 %, avaient des sections syndicales.

En 1970, le nombre d'entreprises assujetties a progressé à 29.546 et celles ayant des sections syndicales est passé à 8.137, soit 27,54 %.

Le nombre d'entreprises ayant des sections syndicales est donc encore faible. Cependant, la progression d'une année sur l'autre est assez importante : près de 13 %. Il faut espérer que l'année 1971 verra une progression encore plus rapide.

Si nous regardons l'appartenance syndicale des sections d'entreprise, nous constatons qu'en 1970 :

|         |               |                         |
|---------|---------------|-------------------------|
| 44,54 % | adhèrent à la | C.G.T.                  |
| 25,49 % | »             | C.F.D.T.                |
| 10,21 % | »             | F.O.                    |
| 10,04 % | »             | C.G.C.                  |
| 4,26 %  | »             | C.F.T.C.                |
| 1,63 %  | »             | C.F.T.                  |
| 1,07 %  | »             | C.G.S.I. (Indépendants) |
| 2,90 %  | »             | divers syndicats.       |

En ce qui concerne l'importance de l'entreprise, nous constatons que ce sont les entreprises de 50 à 149 salariés qui ont le moins de sections syndicales : 15,74 % de ces entreprises ont des sections syndicales. Par contre, les entreprises de plus de 1.000 salariés ont pratiquement toutes des sections syndicales : 92,01 %.

Pour les entreprises de 150 à 300 salariés, 38,71 % ont des sections syndicales et pour celles de 300 à 1.000 salariés, 68,13 %.

Nous voyons donc que moins les entreprises ont de personnel, plus petit est le nombre de sections syndicales.

En examinant l'appartenance syndicale des sections d'entreprise en fonction de l'importance de l'entreprise, nous constatons que proportionnellement la C.G.T. a d'autant plus de sections syndicales que l'entreprise est petite, alors que c'est le contraire pour les autres centrales syndicales.

Ainsi, la C.G.T. de 49,24 % dans les entreprises de 50 à 149 salariés passe à 47,49 dans les entreprises de 150 à 300 salariés, à 40,61 dans celles de 300 à 1.000 salariés et tombe à 32,38 % dans les entreprises de plus de 1.000 salariés.

Par contre F.O., qui a 9,47 % de ses sections syndicales dans les entreprises de 50 à 149 salariés, en a 12,42 % dans celles de plus de 1.000 salariés. La C.F.D.T., elle, passe de 26,47 % à 27,03 % ; la C.F.T.C. de 3,73 % à 5,73 %.

P. R.

# LA DÉMOCRATIE SYNDICALE A LA FÉDÉRATION DU LIVRE

Dernière organisation syndicale conquise par les stalinien, la Fédération du Livre s'enfonce dans les pratiques que dénonce Ségué. Elle vient, en effet, de refuser d'insérer dans « l'Imprimerie Française » un article émanant de la direction du syndicat des Correcteurs parisiens, réclamant un débat sur deux problèmes : la constitution d'une fédération d'industrie et le projet de l'accord national concernant la garantie du salaire et de l'emploi devant l'introduction du matériel moderne.

Ce que préconisait le syndicat des Correcteurs — et en cela d'accord avec la Chambre typo et de nombreux syndicats de province — c'est que ces deux problèmes ne soient tranchés qu'après consultation des fédérés.

Et c'est cette demande des plus « démocratiques » que la Fédération du Livre refuse de faire connaître à ses adhérents.

Nous est avis que les dirigeants de cette fédération apportent depuis leur conversion au stalinisme une ardeur de néophytes, que les syndiqués du Livre — même catéchisés à fortes doses — ne pourront tolérer encore longtemps. — F. Ch.

## Un fichu président de la Ligue des Droits de l'Homme

Par arrêté en date du 8 janvier, le préfet du Bas-Rhin vient d'interdire, à Strasbourg et dans les autres communes de plus de 20.000 habitants, toute distribution, à titre gratuit ou payant, de journaux, brochures, tracts, etc.,

Ce préfet interdit encore aux colporteurs ou distributeurs de se réunir en groupes sur les voies publiques, d'y stationner ou d'y provoquer, *même non intentionnellement*, des rassemblements quelconques ; d'y déposer ou jeter des écrits sur le sol ; de les distribuer à partir d'un véhicule en stationnement.

On ne commente pas une telle entrave à la liberté, au demeurant abusive quant aux pouvoirs accordés aux préfets. Les syndicats locaux ont décidé de s'y opposer massivement, et la Confédération Force Ouvrière a tenu à adresser une protestation contre cet abus de pouvoir à M. Marcelin, ministre de l'Intérieur.

Mais que penser de l'approbation apportée à M. le Préfet par un certain M. Baudiffier, qui serait, dit-on, président à Strasbourg de la Ligue des Droits de l'Homme !

## ESPERANTO

S.A.T. Association anationaliste se réclamant des doctrines ouvrières et révolutionnaires, organise ses congrès annuels qui se tiendront :

- le premier (S.A.T.-Amikaro) à Yvetot, du 11 au 14 avril ;
- le second (S.A.T.) à Paris, du 31 juillet au 6 août et qui célébrera par la même occasion le cinquantenaire de la « Sennacieca Asocio Tutmonda » fondée à Prague en 1921.

Les travaux de ce congrès se dérouleront à la faculté des sciences d'Orsay.

Pour tout renseignement sur ces deux congrès, ainsi que sur la langue universelle esperanto, s'adresser à S.A.T., 67, avenue Gambetta, Paris-20\*, qui vous enverra aussi, sur votre demande, une première leçon gratuite d'esperanto.

# Notes d'Economie et de Politique

## LE BUT DE GISCARD : L'ACCROISSEMENT DU CHOMAGE

J'ai à faire mes excuses à M. Giscard : je le prenais pour un imbécile, en réalité c'est un roublard.

C'était idiot de prétendre faire baisser les prix en réduisant le crédit ou en le rendant cher, et c'est ce que l'expérience a confirmé, ainsi que nous l'avons signalé le mois dernier : loin de faire baisser les prix, l'argent cher les a fait monter plus vite qu'aparavant.

Mais, il est évident maintenant que le but de Giscard n'était pas de faire baisser les prix, son but était de créer du chômage. Or en cela, notre ministre des Finances a parfaitement réussi : le nombre de demandes d'emplois non satisfaites a atteint fin janvier 323.000, au lieu de 224.000 un an plus tôt.

La preuve que ce n'est pas la baisse des prix, mais l'extension du chômage qui continue à être le but poursuivi par Giscard se trouve dans ce petit fait qui date du mois dernier : la plus grande entreprise chimique de France, Rhône-Poulenc, avait besoin de faire un emprunt dans le public. Bien entendu elle désirait le faire au taux d'intérêt le plus bas possible ; or, étant donné les récentes baisses, partout dans le monde, des taux d'escompte et des taux d'intérêt, il était loisible à Rhône-Poulenc d'emprunter à un taux plus bas que celui pratiqué ces derniers temps, c'est-à-dire à un taux inférieur à 8,5 %.

Or, le ministère des Finances s'opposa formellement à ce que Rhône-Poulenc emprunte à un tel taux ; il exigea que le taux d'intérêt pour l'emprunt de 450 millions que cette société allait lancer soit de 8,75 % !

Véritable aubaine pour les gens qui avaient de l'argent à placer, si bien que l'emprunt fut souscrit entièrement en un seul jour, chose qui ne s'était pas vue depuis je ne sais combien de temps !

Alors, je voudrais bien savoir comment M. Giscard pourrait prétendre qu'en obligeant une société industrielle à payer sur les sommes qu'elle emprunte 8,75 % d'intérêt au lieu de, disons 7 %, taux auquel elle aurait sans doute pu trouver à emprunter sans le veto de Giscard, cela tend à faire baisser les prix ! Quand Giscard faisait réduire le montant des prêts consentis aux acheteurs d'automobiles, il pouvait à la rigueur s'imaginer que la demande d'autos serait ainsi réduite, ce qui ferait baisser le prix des autos, mais comment pourrait-il prétendre qu'en obligeant Rhône-Poulenc, ou toute autre société, à emprunter à 8,75 %, au lieu de 7 %, il fera baisser le prix des produits fabriqués par cette société ? Tout au contraire, Rhône-Poulenc devra vendre ses produits plus chers afin de pouvoir payer ces énormes intérêts, donc à vendre moins et donc à produire moins ; d'autre part, cela obligera toutes les entreprises qui ne pourraient parvenir à payer un taux d'intérêt aussi élevé à ne pouvoir ni accroître, ni améliorer leurs moyens de production, — toutes choses qui tendent à réduire le nombre des emplois, donc à accroître le chômage.

Or, il est manifestement impossible que Giscard soit assez bête pour ne pas comprendre cela. C'est donc de propos délibéré qu'il accroît le chômage, et il est permis de penser que, dès le début, lorsqu'il prétendit faire baisser les prix en obligeant les banques à prêter moins et à plus cher, l'accroissement du chômage était déjà son but.

A cela il n'y a rien d'étonnant. Nous l'avons déjà souvent dit : le capitalisme a absolument besoin qu'existe ce que Marx appelait l'« armée de réserve industrielle », c'est-à-dire une armée de chômeurs. Cela, non seulement pour pouvoir y puiser la main-d'œuvre dont il a besoin à mesure qu'il grandit, mais aussi pour peser sur les salaires, puisque, avec l'existence d'un grand nombre de chômeurs, il est impossible pour les ouvriers qui travaillent de demander une augmentation de salaires, ni même, parfois, de s'opposer à leur réduction.

Donc, il faut le chômage, et l'on ne doit pas hésiter à le créer, au besoin, artificiellement.

Cependant, il n'en faut pas trop, car il est alors à craindre que, forte de son nombre, l'armée des chômeurs ne passe à l'attaque, et qu'au lieu de quémander du travail, elle ne se lance à l'assaut des usines et n'y fasse tourner les machines sous sa direction et à son profit.

C'est cette crainte-là qui a fait que Nixon, qui, lui aussi, avait obligé les banques à faire le crédit rare et cher, a reculé précipitamment dès que l'armée des chômeurs américains s'est fortement accrue, passant en quelques mois de moins de 2 % de la population ouvrière à plus de 5 %, triplant donc ou presque aussi.

La crainte de la révolution, et elle seule, est le commencement de la « sagesse » pour la bourgeoisie.

## AU-DESSOUS DE LA FINANCE INTERNATIONALE

C'est vraiment tordant ! Voici un pays, la France, qui, il y a vingt ans, a nationalisé toutes ses industries-clefs : charbonnages, mines de fer, gaz, électricité, assurances, sans compter les chemins de fer, les transports aériens, la construction aéronautique nationalisés dix ans plus tôt, et qui dénie aujourd'hui à l'Algérie le droit de nationaliser la plus importante de ses entreprises : l'extraction du pétrole !

On avait vu déjà cet énorme paradoxe, il y a une quinzaine d'années lorsque l'invraisemblable Guy Mollet, partisan des nationalisations en France en tant que socialiste (sic) lança ses avions, ses marins et ses soldats à l'assaut de l'Egypte, coupable d'avoir commis le crime de nationaliser l'artère fondamentale de ses communications : le canal de Suez !

Mais ce qui, dans le cas présent est particulièrement à remarquer, c'est qu'en s'opposant à la nationalisation du pétrole algérien telle que le gouvernement algérien la propose, le gouvernement français se montre beaucoup plus rapace... et plus stupide que la finance internationale elle-même.

En effet, l'an dernier, les très puissants groupes, principalement anglais et américains, qui contrôlaient les mines de cuivre de Zambie, qui comptent parmi les plus riches du monde, se sont vu offrir par le gouvernement zambien exactement la même chose que ce qu'Alger vient d'offrir à Paris, c'est-à-dire : transférer les gisements miniers qu'ils exploitaient à une nouvelle société dont 51 % du capital serait entre les mains du gouvernement zambien, les 49 % restant demeurant entre celles des compagnies précédemment exploitantes ; en outre, une indemnité serait versée à ces mêmes compagnies, pour le paiement des 51 % de leur capital dont ils auraient été ainsi expropriés.

Or, je le redis à nouveau, les magnats des grands trusts financiers qui contrôlaient toutes les mines de l'ancienne Rhodésie du Nord, notamment ceux de l'Anglo-American Trust, acceptèrent ces conditions sans aucune protestation, de sorte que le nouveau régime est présentement en vigueur et qu'aucune des deux parties ne se plaint.

En tout cas il est bien sûr que Pompidou et consorts se contenteront de grogner, de discuter comme des marchands de tapis, dans l'espoir d'obtenir quelques sous de plus ; ils ne sont heureusement pas en état de faire autre chose, ils ne renouvelleront pas sur Alger l'expérience de Port-Saïd ; ils n'ont ni l'envie, ni surtout les possibilités de marcher sur les traces de M. Guy Mollet.

## DE LA NON-PROPRIÉTÉ A LA PROPRIÉTÉ CAPITALISTE

A propos de ma note du mois dernier sur la violence, un ami me fait la judicieuse observation suivante :

*Je place toujours l'homme parmi les mammifères et les animaux en général. Ce que nous savons de leurs mœurs — et ceci me fut confirmé par la visite du grand parc zoologique avec ébauche de liberté à Thoiry — nous montre que les animaux se battent pour se nourrir, pour la possession d'une femelle ou d'un mâle et enfin pour leur territoire. Même les herbivores ont des territoires d'où il est dangereux de sortir pour les membres de la tribu.*

*On peut donc imaginer que les hommes, chasseurs, pêcheurs, et livrés à la cueillette, possédaient des territoires et que la propriété collective datait d'avant l'agriculture et l'élevage. Et rien ne prouve alors qu'au début de l'agriculture et de l'élevage la propriété n'était pas collective également.*

Je suis tout à fait d'accord avec ce qui est dit ci-dessus, mais, sans doute n'ai-je pas été assez explicite ; aussi je me permettrai de revenir sur ce sujet, étant donné son importance capitale du fait que c'est le régime de la propriété qui détermine toute la structure d'une société, et que toute révolution sociale consiste précisément en un changement de ladite structure.

Il existe trois grandes sortes de régimes fonciers.

La première sorte consiste en ce que le sol n'appartient à personne. Chacun y fait ce qu'il veut, et s'en approprie les fruits.

Ce régime est encore, dans notre monde actuel, celui de la haute mer. En haute mer, n'importe qui, quelle que soit sa nationalité,

qu'il soit riche ou pauvre, a le droit d'aller, d'installer ses filets, de pêcher et de s'approprier le produit de sa pêche.

Un second régime est celui où un homme ou un groupe d'hommes s'empare d'une partie du sol pour jouir de ses fruits, fruits qui peuvent être fournis naturellement par ledit sol, ou grâce au travail de ses propriétaires, mais au travail de ceux-ci exclusivement. C'est ce que j'ai appelé, d'un assez mauvais mot, mais je n'en ai pas trouvé d'autres, la « propriété artisanale ».

Dans nos sociétés d'aujourd'hui il en existe encore de nombreux cas, celui de l'artisan proprement dit, celui des coopératives de production, et aussi, dans les pays arabes, celui de terres « arch », qui est peut-être le plus intéressant du point de vue de la préhistoire.

Ces terres « arch » appartiennent à la tribu. C'est une chasse gardée pour la tribu, comme les territoires des groupes d'animaux dont parle notre correspondant ; aucun membre d'une autre tribu n'a le droit d'y faire paître son bétail, ou d'en ensemençer une parcelle ; en revanche, tout membre de la tribu a le droit d'y ensemençer ce qu'il veut, sur toute la surface qu'il peut cultiver, lui et sa famille, et de s'approprier la récolte.

Enfin, le troisième type de propriété est la propriété capitaliste : tout individu qui peut le faire a le droit de s'approprier une partie du sol, d'y faire ce qu'il veut, et d'y faire travailler sous ses ordres et aux conditions qu'il leur dicte, d'autres hommes qui, eux, sont dépourvus de tous droits et sur le sol et sur ce que, grâce à leur travail, celui-ci produit.

Eh bien ! il me semble possible qu'à toutes les époques ces trois modes de tenure du sol aient existé, mais avec la prédominance, une prédominance parfois considérable de l'une d'elles.

Avant l'invention de la culture du sol, alors que l'homme vivait de la cueillette, de la chasse et de la pêche, les deux premiers modes ont dû plus ou moins coexister. Là où la population n'était pas très nombreuse et les produits alimentaires naturels suffisamment abondants, il ne devait y avoir aucune propriété du tout. C'était notre régime de la haute mer appliqué à la terre ferme. Et c'est de cette époque et de ces lieux qu'est venue la légende du paradis terrestre.

Par contre, là où les produits alimentaires étaient moins abondants et la population plus dense, le groupe s'opposait à la venue sur son territoire d'« étrangers ».

Durant la seconde période, lorsque l'homme eut découvert l'art de cultiver le sol, ce fut le régime de la propriété artisanale, sans doute un régime très proche de celui des terres « arch » chez les Arabes actuels. Chacun cultivait lui-même son lopin de terre et jouissait librement de ses fruits. C'est à ce régime qu'il faut sans doute rapporter le « règne de Saturne ».

Enfin la troisième époque, on la connaît, c'est la nôtre ; c'est celle dont la forme dominante est la propriété capitaliste, sur laquelle il est inutile de nous appesantir ; tout ce qu'on peut en dire, c'est que ce n'est ni le paradis terrestre, ni le royaume de Saturne ! Terminons, pour en revenir à ce qui fut l'objet initial de ma note du mois dernier, en disant que ce passage de la propriété commune à la propriété de quelques-uns seulement n'a pu se

produire que par la violence, et que seule la violence, la contre-violence, permettra aux dépossédés de retrouver la part du sol dont eux ou leurs ancêtres ont été dépouillés, et ressusciter peut-être ainsi, l'âge de Saturne, voire même celui du paradis terrestre!

R. LOUZON.

**Errata.** — Dans ma dernière note du mois dernier, une erreur m'a fait écrire Gabon au lieu de Cameroun. C'est au Cameroun, en effet, qu'il y a eu des condamnations à mort pour un complot qui, s'il a existé, n'a pas eu le moindre commencement d'exécution. Mais nos lecteurs auront sans doute, selon la formule consacrée, « rectifié d'eux-mêmes ».

Par contre, ils n'auront peut-être pas su rectifier le titre de ma première note, ce titre incompréhensible qui comporte le mot de « contre-révolution », alors que dans l'article il n'est absolument pas question de contre-révolution. Au lieu de « contre-révolution », c'est « contre-violence » qu'il faut lire.

## Parmi nos

# LETTRES

### Le syndicalisme aujourd'hui

De ROESSEL (Paris) :

Rimbert a fort bien montré l'intérêt des organismes ouvriers au sein de l'entreprise ; il y revient dans son article de « la R.P. ». A mon sens c'est la véritable définition du syndicalisme révolutionnaire, aujourd'hui.

Il est alors possible d'agir de concert avec des camarades réformistes, l'essentiel étant le caractère positif des résultats obtenus. Ce sont là des voies qu'il convient d'explorer, il faut d'abord établir les nouvelles bases sur quoi le monde doit s'établir.

J'ai toujours suivi avec intérêt les études de Louzon mais sa trop rigoureuse logique le conduit souvent à des conclusions contestables :

Position sur la guerre de 14 ;

Jugement sur la Chine de Mao ;

Conception de la Révolution. La fin justifiant ses avatars les plus réactionnaires, quoiqu'il les combatte.

Par comparaison, dit-il, l'on peut découvrir de nouveaux rapports de causalité. Mais l'on peut également en imaginer d'arbitraires. Seule l'expérience décide. En matière sociale, je ne vois guère qu'hypothèses qu'il faut confronter à la réalité observable.

L'important est de réduire l'exploitation de l'homme par l'homme, continument.

Quand disparaîtra-t-elle ? C'est une extrapolation difficile, mais il nous appartient d'en développer les conditions matérielles.

Une véritable morale de réciprocité pourra peut-être alors se généraliser par une harmonisation des conditions sociales avec les caractéristiques biologiques de l'espèce humaine. Non pas le « meilleur des mondes » mais une société qui se rationalise dans ce sens-là.

Dans cet objectif, il me semble possible de prendre des positions cohérentes, à condition d'employer un vocabulaire précis. Par exemple, de définir ce que l'on entend par Révolution, classe ouvrière, réformisme, etc.

Louzon a fort bien exposé ce qu'est la dialectique, mais l'application est difficile. Fascisme, poussée révolutionnaire, communisme, peur de la majorité silencieuse ou marais, où est la thèse et l'antithèse ? Que sera la synthèse ? Souhaitable ou redoutée ?

### Vivent les révolutionnaires... sans révolution

De G. LAMIZET cette lettre à Guilleré :

Te souhaiter une bonne année, c'est évidemment en souhaiter une en même temps à « la R.P. ». Voici quelques réflexions qu'à mon tour je fais sur ce que dit Louzon du rôle de « la R.P. » et sur ce qui l'oppose à Charbit et à quelques autres.

Ils ne seraient pas en désaccord si le syndicalisme révolutionnaire n'était pas mort. On peut regretter qu'il le soit, que, si vigoureux avant 1914, il n'ait pas triomphé, que l'esprit de Lénine l'ait emporté, à la faveur de la révolution russe, sur l'esprit de Pelloutier. Ce n'est qu'un regret pieux. La conséquence à tirer, à mon avis, ce doit être une hostilité irréductible à toutes les formes de léninisme. Mais les conditions économiques me paraissent rendre impossible la renaissance du syndicalisme révolutionnaire. On peut toutefois essayer de sauvegarder quelque chose de son inspiration, qui animerait, si peu que ce soit, l'action propre des travailleurs (ce que devrait être le syndicalisme, et qu'il n'est plus) en vue de leur émancipation (ce que devrait être la révolution, et qu'elle n'a encore jamais été).

Il me semble qu'il y a là un rôle à jouer pour « la R.P. », simplement parce qu'elle est une revue : on y examine les idées et les expériences d'avant-hier, d'hier et d'aujourd'hui. Les vues de ceux-ci ou de ceux-là sont forcément incomplètes, sclérosées (la sclérose de l'œil commence, je crois, à vingt-cinq ans). Une revue peut les corriger les unes par les autres, faire tenir dans un seul regard ce que voient ceux-ci et ce que voient ceux-là.

Qu'est-il arrivé ? Les syndicalistes, quand ils le sont restés, ont cessé d'être révolutionnaires, et les révolutionnaires ont cessé d'être syndicalistes. A défaut de leur accord, que « la R.P. » permette leur rencontre.

« Fidélité à la révolution d'abord ! » dit Louzon. « Fidélité à la classe ouvrière d'abord ! » réplique Charbit. Je pense, comme Alida Fimmen, qu'il y a place pour l'un et pour l'autre à « la R.P. », pour Charbit, un syndicaliste fort peu révolutionnaire, et pour Louzon, un révolutionnaire fort peu syndicaliste.

Quant à moi, s'il ne s'agit que de la manière de voir les choses, je me sens la plupart du temps d'accord avec Louzon. Mais je ne le suis pas dans ses conclusions. J'ai peu de pente à rester fidèle à la révolution, du moins au sens que Louzon donne à ce mot. (mais c'est sans doute le seul qu'honnêtement parlant on puisse lui donner), dans la France d'aujourd'hui, un siècle après qu'y a été écrasée la Commune, un demi-siècle après que le parti communiste y a été fondé pour contribuer à transformer la révolution russe en révolution mondiale, et alors que la classe ouvrière a cessé d'être révolutionnaire, comme Louzon lui-même le constate.

Le jeu en vaut-il la chandelle ? Faut-il courir le risque de la tyrannie par laquelle commencerait inévitablement une révolution ?

L'un des arguments de Louzon est fort : « il faut plus que jamais entretenir la flamme révolutionnaire, c'est le meilleur moyen d'obtenir des réformes ».

Je ne crois pas que l'inverse soit vrai. Mais il a suffi de la menace de la révolution pour que la bourgeoisie, sans renoncer certes à son pouvoir, relâche sensiblement de la rigueur de la « loi d'airain » (à laquelle demeurent soumis les prolétaires étrangers ; mais qui empêche les ouvriers français de prendre leur défense ?) D'autre part l'expérience a montré surabondamment que, dans

ce qu'on appelle révolution, la prétendue conquête du pouvoir par les travailleurs aboutit à y installer une bureaucratie peu disposée à s'en laisser déloger. A quoi bon changer de maîtres, remplacer dans les pays industrialisés une « technocratie », pour employer le terme de l'Américain Galbraith, par une autre « technocratie » ? Ne peut-on dénoncer et combattre les méfaits de l'économie capitaliste en général et de l'impérialisme américain en particulier sans entretenir, en même temps que la flamme révolutionnaire, des illusions ? Les travailleurs français, favorisés par l'épouvantail russe, dont l'épouvantail chinois vient de prendre la relève, n'ont-ils pas à orienter leur action vers un autre but que cette duperie : conquérir le pouvoir, que ce soit légalement ou illégalement ? Du reste, dans cette autre perspective, les violences des « gauchistes » ne seraient pas nécessairement à déplorer, au contraire.

En ce qui concerne les pays comme la France, et seulement ceux-ci, ma conclusion serait à peu près : vivent les révolutionnaires, pourvu qu'ils ne fassent pas la révolution !

## Divergences enrichissantes

De Jacques DELPY (Paris) :

Je lis toujours avec intérêts « la R.P. » et les divergences qui s'y expriment ne sont pas pour me choquer, encore qu'elles prennent depuis un certain temps un ton peu fraternel !

Les paradoxes et les provocations de Louzon ne datent pas d'aujourd'hui !

Je me souviens encore de la fameuse polémique avec McNatte en 1953 sur la formule du parti américain. Si elles sont souvent outrées, elles sont toujours enrichissantes et stimulantes pour l'esprit.

## Les quatre emblèmes de l'histoire ouvrière ?

De Jean DUPERRAY (Loire) :

Dans notre numéro de janvier, Robert Louzon a écrit un de ses articles magistraux (paradoxalement ces exceptions n'ont pas été rares depuis 1925, à « la R.P. ») sur les déconcertantes similitudes du déroulement entre deux révolutions aussi différentes que celle de 1789 et celle de 1917. (J'ai l'intention d'essayer de chercher où sont les facteurs communs... mais je fais tant de promesses !)

Les écrits de Daniel Guérin en indiquent un sans doute en mettant en évidence les tendances prolétariennes de la grande Révolution française.

Une récente affiche manuscrite du Secours Rouge à St-Etienne protestant contre la relation fautive selon lui dans la presse locale d'une manifestation P.C.-M.L.F. semble considérer comme une sorte de calomnie le fait qu'on ait attribué un drapeau noir aux manifestants alors qu'ils arboraient, dit l'affiche : « le seul drapeau de la classe ouvrière : le drapeau rouge ».

Ces diverses lectures me rappellent une de mes dernières conversations avec notre regretté camarade Jean Giry, militant syndicaliste, enseignant réformiste de la Loire, mais l'un des plus réellement passionnés de vie militante, de syndicalisme et d'histoire ouvrière que j'ai connus, ce qui m'a aussi souvent rapproché de lui que nos divergences et nos oppositions parfois d'une extrême violence m'en ont séparé.

« Si nous voyons, un jour de Premier Mai par exemple, me disait à peu près Giry, une manifestation ouvrière vraiment unitaire, vraiment consciente de son histoire et de ses tendances, ayant reconquis ses emblèmes et sa mémoire, malgré tout ce et tous ceux qui ont pu les accaparer ou les dévoyer, elle sera précédée de quatre

drapeaux : le drapeau tricolore, le drapeau noir, le drapeau rouge et le drapeau rouge et noir. »

Est-ce symboliquement, doctrinalement et historiquement exact ? Les avis de Daniel Guérin, Louzon, Péra et quelques autres, et surtout de Dommanget, le spécialiste, ne seraient certainement pas de trop.

## La discussion ininterrompue...

Du même DUPERRAY :

...C'est pour une revue comme la nôtre non seulement un excellent principe mais sa vocation même. Les numéros les plus intéressants sont ceux évidemment où l'on passe de la simple juxtaposition de colonnes étanches au dialogue réel. Mais le problème a d'autres aspects.

N'est-il pas étonnant pour d'autres, tout comme pour moi, qu'on puisse n'avoir jamais fini de discuter même sur les notions préliminaires de notre syndicalisme ? N'est-il pas quelque peu inquietant que la discussion ne puisse jamais aboutir à quelque conclusion solide quand il s'agit de principes fondamentaux ? N'est-il pas étonnant que l'on puisse faire état, par ailleurs, sans indiquer aucune source, d'informations apportées sous forme d'affirmations et diamétralement opposées, sur la Chine, la Yougoslavie et autres expériences de première importance ?

Personne autre que moi n'a-t-il été étonné par toutes les notions aussi variées que contradictoires de « Réforme » ou « Révolution », aussi bien au singulier qu'au pluriel, qui ont semblé être admises par les uns et les autres des interlocuteurs de récentes et passionnantes discussions effectives ? En serait-on encore à la croyance en les évolutions, révolutions, ou réformes, que l'on choisit à son gré, comme ces « grands soirs » ou « sociétés nouvelles » retailées au goût de chacun, ainsi qu'on pourrait le faire de costumes sur mesures ?

Je fais souvent avec un certain découragement des constatations qui me font douter au moins du peu que j'avais cru apprendre en une quarantaine d'années, dans le contrepoint permanent : vie militante — R.P. — (comme en d'autres domaines d'activité d'ailleurs).

## Sur les mathématiques modernes

Albertine THÉVENON nous annonce une légère amélioration de la santé de son mari, ce qui réjouira tous ses amis. Sur « la R.P. » elle apporte ce témoignage :

Toujours bien intéressantes et pleines de bons sens les notules de Péra, en particulier celle sur « la mathématique moderne » et le coup de chapeau aux instituteurs. C'est bien vu.

## Les « grèves » de Suède

D'une lettre d'un de nos amis suédois, au sujet des grèves qui ont lieu actuellement dans son pays, et qui sont, rappelons-le, des grèves de gens très bien payés, tels que les officiers et les haut-fonctionnaires :

La Suède est arrivée au moment où elle a épuisé toutes ses possibilités de faire des réformes sociales, de poursuivre une politique de « bien-être » pour tous. On voulait élever les salaires les plus bas et éviter que cette élévation ne soit annihilée par l'augmentation des impôts et des prix. Chose déjà très difficile, mais qui se trouve maintenant fortement compliquée par le fait que les gens qui ont les salaires les plus hauts font demander par leurs syndicats une augmentation de leurs traitements de 22 % ! Ce qui amènerait une véritable catastrophe économique pour le pays. Pauvre réformisme !

# LE DÉFI DU DÉSARMEMENT UNILATÉRAL

Dans le dernier numéro de la « R.P. », sous le titre « Les Nations portent en elles la guerre », notre ami Rimbert signalant l'existence du Comité pour l'extinction des guerres animé par le vétéran des luttes sociales et pacifistes Louis Lecoin, lequel comité vient de publier une brochure contenant une proposition de loi sur le désarmement unilatéral de la France, s'en prend aux auteurs dudit projet qui, selon lui, commettent l'erreur de croire que le désarmement supprimera la guerre.

*« La cause des guerres, écrit-il, c'est l'existence des nations avec leurs frontières... Pour supprimer les guerres il faut supprimer leurs causes... Ce sont donc ces nations qu'il faut supprimer, il faut abolir les frontières qui les séparent et qui les dressent les unes contre les autres. »*

Ce sont là des vérités premières et incontestables et je me permettrai de rappeler à Rimbert que ce sont des thèmes familiers aux organisations pacifistes — lesquelles comptent dans leurs rangs nombre de militants syndicalistes — qui ne manquent pas une occasion de dénoncer la malfeasance des souverainetés nationales et les rivalités meurtrières qui sont la conséquence du cloisonnement anachronique que nous subissons.

On a l'habitude de présenter par ailleurs la même objection sous une autre forme encore plus lapidaire : « Pour supprimer la guerre, il faut supprimer le capitalisme ».

Le malheur, c'est que le capitalisme a la vie dure, et force nous est de constater que la suppression des nations comme celle des frontières apparaissent des objectifs encore lointains malgré tous nos efforts pour en hâter la disparition.

En attendant, tandis que nous nous battons pour de meilleures conditions de vie, des centaines de milliards récupérés sur le mieux-être social vont se perdre dans la gouffre sans fond des armements.

Je ne m'attarderai pas sur les méfaits des grands Etats industrialisés, si souvent dénoncés ici ; qui ne se contentent plus de nous pressurer sous le fallacieux prétexte d'assurer à grands frais notre défense par la recherche stupide et de plus en plus coûteuse de l'arme absolue, mais basent aujourd'hui leur prospérité sur le commerce des armes et se livrent à un trafic éhonté, suscitant au besoin des conflits pour alimenter en matériel de guerre les pays belligérants tout en se disputant le soin de fournir aux nations qui en sont dépourvues d'autres modernes engins de destruction massive avec instructeurs sur la manière de s'en servir.

Mais plus inquiétant encore est d'observer à quel point se réalise l'intégration ouvrière au système quand on voit les travailleurs de plus en plus nombreux employés dans les arsenaux, les fabrications d'armements atomiques ou conventionnels en venir à protester, avec l'appui de leurs organisations syndicales, contre les réductions des programmes d'armements tout en sachant qu'en assurant ainsi leur gagne-pain ils se font les instruments de leur propre anéantissement.

Dans un tel climat d'insécurité et de confusion générale, voire de fuite devant les responsabilités, non seulement de la part des

gouvernants, mais des représentants accrédités de la classe ouvrière, n'est-il pas réconfortant de voir qu'il reste encore des hommes assez lucides pour tenter d'arrêter notre monde déshumanisé sur la pente fatale en posant dès à présent devant l'opinion, comme face à ceux qui nous gouvernent, le dilemme suivant : ou les nations désarmeront ou elles continueront à se dévorer pour finalement aboutir à leur autodestruction.

Cependant, font remarquer les auteurs du document en question, il y a désarmement et désarmement, et ils tiennent à préciser que leur projet n'a rien de commun avec le désarmement universel simultané et contrôlé, si souvent remis sur le tapis par les fantoches officiels qui n'ont fait que montrer à cet égard leur impuissance et leur incapacité et en ont fait, comme des multiples conférences du désarmement, un objet de dérision.

Nos camarades du Comité pour l'extinction des guerres ont heureusement des vues plus positives et plus concrètes. Considérant que la France n'étant de nos jours nullement menacée à l'extérieur de ses frontières (1) est particulièrement bien placée pour réaliser le désarmement unilatéral, ils lancent ce défi à nos gouvernants : la France, prêchant d'exemple, proclamant l'adieu aux armes et déclarant la paix au monde, ne ferait elle-même plus peur à personne. Affirmant sa volonté de se consacrer désormais aux œuvres de vie et d'être, au siècle de l'atome, la grande puissance de l'avenir, elle écarterait du même coup toute tentative d'intervention étrangère par les peuples, lesquels, conquis au contraire par cette mesure salvatrice, ne tarderaient pas à en exiger l'application dans leur propre pays.

Voilà, résumé sommairement, l'exposé des motifs de cette proposition qui est suivi des dispositions pratiques quant à son application et à ses conséquences que les lecteurs trouveront détaillées dans la brochure s'ils désirent en savoir plus.

On peut, certes, penser que c'est là une entreprise illusoire. On peut aussi être d'avis que, selon la maxime, « Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre... » En tout cas, je ne vois pas ce que le syndicalisme pourrait avoir à perdre à la soutenir et même à s'y associer. En revanche je vois très bien ce qu'il pourrait y gagner et comment il pourrait contribuer à son rayonnement, gage du succès, avec les énormes moyens dont il dispose par ses ramifications internationales.

Cela dit, le sujet est loin d'être épuisé et il est bien certain qu'il n'y a pas de solution toute faite à un problème aussi grave. L'important est d'en débattre sans vouloir se payer de mots en s'efforçant de serrer d'aussi près que possible la réalité afin d'œuvrer utilement pour préserver l'avenir. Un avenir qui semble pas mal compromis.

N. FAUCIER.

(1) Notre ministre des Affaires Etrangères, Maurice Schumann, n'aurait-il pas lui-même son discours à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Organisation des Nations Unies par cette phrase : « Nations Unies, un pays qui ne se veut ni ne se connaît d'ennemis vous apporte son salut » ?

# MARS 1871

Notre dernier numéro a raconté Février 1871. Disons aujourd'hui ce que fut le mois qui suivit : l'« insurrection » du 18, la fuite du gouvernement le même jour, l'élection de la Commune le 26 et sa proclamation le 28.

Tout a débuté par l'affaire des canons.

Celle-ci a son origine, en somme, dans les heures qui précéderent l'entrée symbolique des Prussiens, le 2 mars.

Laissons encore une fois la parole à Lissagaray (op. cit.).

Le gouvernement repliait ses troupes sur la rive gauche et démenageait le Palais de l'Industrie. Il n'oubliait que les quatre cents canons de la garde nationale parqués place Wagram et à Passy. Déjà l'incurie des capitulards avait — Vinoy l'a écrit — livré douze mille fusils en trop aux Prussiens. Qui sait s'ils n'allaient pas aussi étendre leurs doigts crochus jusqu'à ces belles pièces coulées avec le sang, la chair des Parisiens (1), marquées au chiffre des bataillons ? Spontanément tout le monde y pensa. Les premiers à partir furent les bataillons de l'ordre (2) de Passy et d'Auteuil ; d'accord avec la municipalité, ils traînèrent au parc Monceau les pièces du Ranelagh. Les autres bataillons de Paris vinrent chercher leurs canons au parc Wagram, et les emmenèrent dans la ville, à Montmartre, la Villette, Belleville, place des Vosges, rue Basfroi, barrière d'Italie, etc.

★★

La journée du 11 (mars) fut très mauvaise pour Paris. Il apprenait du même coup sa décapitalisation et sa ruine ; Vinoy (3) supprimait six journaux républicains dont quatre, le *Cri du Peuple*, le *Mot d'ordre*, le *Père Duchesne*, le *Vengeur*, tiraient à deux cent mille exemplaires ; le conseil de guerre jugeait les accusés du 31 octobre, en condamnait plusieurs à mort, dont Florian et Blanqui. Triple détonation qui frappait tout le monde, bourgeois, républicains, révolutionnaires. Cette Assemblée de Bordeaux, si meurtrière à Paris, d'un cœur, d'un esprit, d'une langue si contraaires, parut un gouvernement d'étrangers. Les dernières hésitations disparurent. Le député-maire du XVIII<sup>e</sup>, Clemenceau, travaillait depuis plusieurs jours à faire rendre les canons de Montmartre et il avait trouvé des officiers assez disposés ; le comité de la rue des Rosiers s'opposa, le plus important des comités par sa situation, le nombre de ses canons, traitant sur pied d'égalité avec le Comité central, auquel il n'envoya de délégués que fort tard. Quand d'Aurelles (4) expédia des attelages à Montmartre, les gardes nationales refusèrent les pièces et les transportèrent sur les buttes, où le commandant Poulizac, qui devait mourir dans les rangs de l'armée versaillaise, construisit une sorte de parapet. Le comité de la rue des Rosiers fournit les sentinelles ; les pièces affluèrent ; il y en eut cent soixante-dix.

L'agresseur arriva le 15 (5). M. Thiers [...].

A peine arrivé, il fut assailli, pressé d'agir. Les boursiers s'en mêlaient. Les mêmes qui avaient précipité la guerre pour rafraîchir leurs tripotages lui disaient : « Vous ne ferez jamais d'opérations financières si vous n'en finissez pas avec ces scélérats. » En finir ! Le sinistre mot de Juin 48...

[...] Au moins êtes-vous sûr d'en finir ? Trois jours durant, presque sans armes, les insurgés de Juin 48 ont tenu tête aux meilleurs généraux d'Afrique ; en 71 contre ce faisceau de bataillons

pourvus de bons fusils, de canons tenant les hauteurs, vous n'avez que... la division tolérée par les Prussiens, trois mille sergents de ville et gendarmes, quinze mille hommes fort délabrés (6). Les sept à huit mille hommes amenés de la Loire et du Nord ont failli se mutiner à la première revue [...]

Comment désarmer cent mille hommes avec cette cohue ? Car pour enlever les canons, il fallait désarmer la garde nationale...

★★

Une attaque était insensée.

M. Thiers ne vit rien, ni la désaffection de toutes les classes, ni l'irritation des faubourgs. Temporiser, désarmer Paris par des concessions ; par la grande ville neutraliser les ruraux était fort au-dessus de sa politique. Son mépris du peuple fit le reste. Talonné par l'échéance du 20 (7), il se jeta dans l'aventure, tint conseil le 17 et, sans consulter les maires, comme Picard (8) l'avait promis, sans oreille pour les chefs des bataillons bourgeois affirmant le soir même qu'ils ne pouvaient compter sur leurs hommes, ce gouvernement, incapable d'arrêter les vingt membres du Comité central, donna l'ordre d'escamoter deux cent cinquante canons gardés par tout Paris.

## LE 18 MARS

L'exécution fut aussi folle que l'idée.

Le 18 mars, à trois heures du matin, ces troupes de rencontre sans vivres, sans leur sac, s'éparpillèrent dans toutes les directions, aux Buttes-Chaumont, à Belleville, au faubourg du Temple,

(1) Et avec leur argent. Les pièces avaient été payées par souscriptions publiques.

(2) Entendez les bataillons des quartiers bourgeois (Ouest et Centre).

(3) Successeur du général Trochu.

(4) Général d'Aurelles de Paladine. Successeur de Clément Thomas au commandement de la garde nationale, laquelle d'ailleurs ne voulait plus obéir qu'à son Comité central, élu par elle.

(5) On remarquera la rapidité des événements. Désigné comme « chef du pouvoir exécutif » par l'Assemblée de Bordeaux, Thiers arrive à Paris le 15. Il en fuira le 18. La Commune sera élue le 26.

(6) Parmi les soldats, beaucoup sont des « mobiles », c'est-à-dire des hommes qui, ayant « tiré un bon numéro » ne font normalement pas de service. Appelés après les désastres militaires, ces civils n'ont aucunement l'esprit qui conviendrait à des combattants.

(7) Thiers avait promis à l'Assemblée qu'à partir du 20 elle pourrait délibérer (à Versailles) sans avoir à craindre « les pavés de l'émeute ».

(8) Avait été un des députés de Paris opposant à l'Empire. Sera ministre de l'Intérieur de Thiers.

à la Bastille, à l'Hôtel de Ville, place St-Michel, au Luxembourg, dans le XIII<sup>e</sup>, aux Invalides. Le général Susbelle, qui marche sur Montmartre, commande à deux brigades, six mille hommes environ. Le quartier dort. La brigade Paturel occupe sans coup tirer le Moulin de la Galette. La brigade Lecomte gagne la tour de Solférino et ne rencontre qu'un factionnaire : Turpin. Il croise la baïonnette : les gendarmes l'abattent, courent au poste de la rue des Rosiers, l'enlèvent et jettent les gardes dans les caves de la tour. Aux Buttes-Chaumont, à Belleville, les canons sont pareillement surpris. Le gouvernement triomphe sur toute la ligne ; d'Aurelles envoie aux journaux une proclamation de vainqueur ; elle parut dans quelques feuilles du soir.

★★

Il ne manquait que des chevaux pour déménager cette victoire. Vinoy l'avait à peu près oublié. A huit heures seulement, on commence d'atteler quelques pièces ; beaucoup étaient enchevêtrées, n'avaient pas d'avant-train.

Pendant ce temps, les faubourgs s'éveillent. Les boutiques matinales s'ouvrent. Autour des laitiers, devant les marchands de vin, on parle à voix basse ; on se montre les soldats, les mitrailleuses braquées sur les voies populeuses.

[...] Les femmes partirent les premières, comme dans les journées de Révolution... Elles entourent les mitrailleuses, interpellent les chefs de pièce : « C'est indigne ! Qu'est-ce que tu fais là ? » Les soldats se taisent. Quelquefois, un sous-officier : « Allons, bonnes femmes, éloignez-vous ! » La voix n'est pas rude ; elles résistent. Tout à coup, le rappel bat. Des gardes nationaux ont trouvé deux tambours au poste de la rue Doudeauville et ils parcourent le XVIII<sup>e</sup> arrondissement. A huit heures, ils sont trois cents, officiers et gardes, qui remontent le boulevard Ornano. Un poste de soldats du 88<sup>e</sup> sort. On leur crie : « Vive la République ! » Ils suivent. Le poste de la rue Dejean les rallie et, crosse en l'air, soldats et gardes confondus gravissent la rue Muller qui mène aux buttes, tenues de ce côté par les soldats du 88<sup>e</sup>. Ceux-ci, voyant leurs camarades mêlés aux gardes font signe de venir, qu'ils livreront passage. Le général Lecomte saisit leur mouvement, les fait remplacer par des sergents de ville et jeter dans la tour Solférino, ajoutant : « Votre compte est bon ! » Les remplaçants ont à peine le temps de lâcher quelques coups de feu, gardes et lignards franchissent le parapet, un grand nombre d'autres gardes, la crosse en l'air, des femmes et des enfants débouchent sur le flanc opposé, par la rue des Rosiers. Lecomte, cerné, commande trois fois le feu. Ses hommes restent l'arme au pied. La foule se joint, fraternise, arrête Lecomte et ses officiers.

Les soldats qu'il vient d'enfermer dans la tour veulent le fusiller. Les gardes nationaux parviennent à le dégager à grand-peine... le conduisent avec ses officiers au Château-Rouge, quartier général des bataillons de Montmartre. Là on lui demande de faire évacuer les buttes. Il signe l'ordre sans hésiter... L'ordre est porté aux officiers et soldats qui occupent encore la rue des Rosiers. Les gendarmes rendent leurs chassepots et crient « Vive la République ! » Trois coups de canons tirés à blanc annoncent à Paris la reprise des buttes.

A la gauche de Lecomte, le général Paturel a vainement essayé de faire descendre par la rue Lepic quelques-uns des canons du Moulin de la Galette. La foule a arrêté les chevaux, coupé les traits et ramené à bras les canons sur les buttes [...]

Aux buttes Chaumont, à Belleville, au Luxembourg, le peuple avait également arrêté, repris ses pièces. A la Bastille, où le général Le Flô manque d'être pris, la garde nationale fraternise avec les soldats. Sur la place, un moment de grand silence. Derrière un cercueil qui vient de la gare d'Orléans, un vieillard, tête nue, qui suit un cortège : Victor Hugo mène au Père-Lachaise le corps de son fils Charles. Les fédérés présentent les armes et entr'ouvrent les barricades pour laisser passer la gloire et la mort.

A onze heures le peuple a vaincu l'agression sur tous les points, conservé presque tous ses canons — les attelages n'en ont emmené que dix — gagné des milliers de fusils.

## L'EXECUTION DES GENERAUX

*[Donnons ici le récit de la mort des généraux Lecomte et Clément Thomas car c'est ce double décès qui devait servir de prétexte aux massacres répressifs de Mai.]*

*Lecomte, donc, arrêté par ses soldats, a été amené au Château-Rouge, quartier général des bataillons de Montmartre.]*

« Vers quinze heures et demie (9), on vint dire au comité de vigilance établi rue Clignancourt que le général Lecomte était en grand danger. Une foule de soldats entourait le Château-Rouge, exigeait une exécution immédiate. Les membres de ce comité... envoyèrent immédiatement l'ordre au commandant du Château-Rouge de veiller sur le prisonnier. Quand cet ordre arriva, Lecomte venait de partir.

Il demandait depuis longtemps à être conduit devant le Comité Central. Les chefs de poste, très troublés par les cris, voulant dégager leur responsabilité, ne connaissant que le comité de la rue des Rosiers, avaient décidé d'y conduire le général et ses officiers. Ils arrivèrent vers seize heures, à travers une foule terriblement irritée. Personne cependant ne les frappa. Le général est gardé à vue dans une petite chambre du rez-de-chaussée ; on met les officiers au premier étage où ils trouvent plusieurs de leurs camarades également prisonniers. Là, les scènes du Château-Rouge recommencent. Les soldats, exaspérés, crient toujours : « A mort ! » Les officiers de la garde nationale s'exténuent à les arrêter, barrent la porte, disent : « Attendez le Comité ! »

Lequel ? Le Comité central est à l'autre bout de Paris ; le Comité de la rue des Rosiers est dispersé partout, les uns au comité de vigilance de la chaussée Clignancourt, les autres à la mairie où le commandant Dardelles, Raoul Rigault (10), Paschal Grousset (11), discutent avec le maire Clemenceau (12), très mécontent de tout ce qui se passe. Mais le mot de Comité est magique ; on parvient à poser des sentinelles et à suspendre un peu les colères.

Vers seize heures et demie, une rumeur emplit la rue et, lancé comme une trombe, un homme à barbe blanche est lancé contre la maison. C'est

(9) Lissagaray dit « trois heures et demie ». Ici et pour tout ce qui va suivre, je trouve plus commode d'employer la notation de 0 à 24.

(10) Sera « procureur de la Commune ».

(11) Sera membre de la Commune, chargé des relations extérieures.

(12) Elu maire de Montmartre en novembre et député de Paris en février. Essayera d'éviter le heurt armé entre Paris et Versailles. Mais, devant l'attitude de Versailles, démissionnera de l'Assemblée.

Clément Thomas [ex-commandant de la garde nationale], l'homme de Juin 48, l'insulteur des bataillons populaires, qui a plus fait que Ducrot pour déshonorer la garde nationale. Arrêté, rue des Martyrs, où il inspectait la barricade, il a monté la butte dans une huée de sang. Ironique hasard des révolutions qui laisse fuir le requin et livre aux vengeances la grenouille.

Son arrivée décide tout. Il n'y a qu'un cri : « A mort ! » Des officiers de la garde nationale veulent lutter. Un capitaine garibaldien, un hercule, Herpin-Lacroix, se cramponne aux parois du couloir. On le meurtrit, on force l'entrée. Clément Thomas est précipité vers le jardin, derrière la maison ; les balles le suivent, il tombe face à terre. Il n'est pas mort que les soldats du 88<sup>e</sup> ont brisé les croisées de la chambre du général Lecomte, l'entraînent vers le jardin où les balles le tuent. Aussitôt les fureurs s'apaisent. Dix officiers sont là : personne ne les menace. Ils sont ramenés au Château-Rouge et, la nuit venue, Jaclard (13) les met en liberté.

## FUITE DE THIERS

M. Thiers et son gouvernement s'étaient réfugiés aux Affaires étrangères. Quand il sut la débânde des troupes, il donna l'ordre de les faire replier sur le champ de Mars. Abandonné par les bataillons bourgeois, il parle d'évacuer Paris, d'aller refaire une armée à Versailles. Vieille idée girondine proposée à Charles X par Marmont, à Louis-Philippe, à l'Assemblée de 48, et qui avait réussi au général autrichien Windishgrätz. Plusieurs ministres se récrièrent, voulaient qu'on gardât quelques points, l'Hôtel de Ville, les casernes, l'Ecole militaire et qu'on prit position sur le Trocadéro. Le petit homme ne voulut entendre qu'à un parti extrême, décida qu'on évacuerait toute la ville, même les forts du sud restitués par les Prussiens quinze jours auparavant. Vers quinze heures, les bataillons populaires du Gros-Cailou défilèrent devant l'Hôtel, tambours et clairons en tête. Les ministres se crurent perdus (14). M. Thiers se sauva par un escalier dérobé et partit pour Versailles, tellement hors de sens que, au pont de Sèvres, il donna l'ordre écrit d'évacuer le mont Valérien.

## TOUT PARIS AUX FEDERES

*[Lissagaray est bien rapide sur ce point. Il ne s'agit pas seulement de la « fuite » de Thiers et des ministres, mais de l'évacuation de toutes les forces militaires et des Administrations. L'ordre put être exécuté rapidement, les Parisiens ayant négligé, les premiers jours, de fermer les portes des remparts.]*

*Les acteurs anonymes de « l'insurrection » (15) furent en effet initialement déconcertés par leur succès, dont ils ignorèrent, durant plusieurs heures, l'ampleur.]*

A l'heure où il (Thiers) fuyait, les bataillons fédérés n'avaient rien tenté contre rien...

Les bataillons étaient bien debout, mais ne marchaient pas. Les quartiers révolutionnaires... ignorant la plénitude de la victoire se barricadaient à force et demeuraient sur place [...]

L'agression du matin avait surpris le Comité central comme tout Paris. La veille au soir (16), il s'était séparé comme à l'ordinaire, se donnant rendez-vous pour le 18, à 23 heures, derrière la Bastille, à l'école de la rue Basfroi... A la nouvelle de l'attaque, les uns coururent rue Basfroi, les autres s'occupèrent de lever les bataillons de leurs

quartiers. A dix heures, une douzaine de membres se trouvaient réunis, assaillis de demandes, de réclamations, encombrés de prisonniers qu'on leur amenait de toutes parts. Les renseignements précis ne vinrent qu'à 14 heures.

... On put alors dresser une sorte de plan pour faire converger les bataillons sur l'Hôtel de Ville, et les membres du Comité central se dispersèrent dans toutes les directions.

[Ainsi] peu à peu les bataillons fédérés prennent l'offensive. Brunel occupait la caserne du Prince-Eugène, occupée par le 120<sup>e</sup> de ligne, tout prêt à fraterniser...

L'Imprimerie Nationale est occupée à cinq heures.

[...] A sept heures et demie, l'Hôtel de Ville est cerné. Les gendarmes qui l'occupent s'enfuient par le souterrain de la caserne Lobau. Jules Ferry et Vabre, totalement abandonnés par leurs hommes, laissés sans ordres par le gouvernement, partent à leur tour. Peu après, la colonne Brunel débouche et prend possession de la Maison commune, déserte et noire. Brunel fait allumer le gaz et hisser le drapeau rouge au beffroi.

Les bataillons ne cessent plus d'affluer. Brunel commença des barricades rue de Rivoli, sur les quais, garnit les abords, distribua les postes et lança de fortes patrouilles. L'une d'elles, cernant la mairie du Louvre où les maires délibéraient, faillit prendre Jules Ferry, qui sauta par la fenêtre.

## « CEDANT ARMA TOGÆ ! »

La nuit (du 18 au 19) fut calme, d'un calme mortel pour la liberté. Par les portes du sud, Vinoy emmenait à Versailles régiments, artillerie, bagages. Les soldats se trainaient, insultaient les gendarmes... La moindre démonstration des fédérés eût arrêté cet exode. Loin de fermer les portes, le nouveau commandant de la garde nationale, Lullier (18), laissa — il s'en est vanté devant le conseil de guerre — toutes les issues à l'armée.

(13) Adjoint au maire du XVIII<sup>e</sup>, chef de légion. Tout en ayant fait des réserves sur la légitimité du Comité central et des élections du 26, il se batta héroïquement durant la Semaine sanglante.

(14) Lissagaray précise, en renvoi :

« M. Thiers, dans l'Enquête sur le 18 mars, dit d'abord : « On les laissa défilier... » puis vingt lignes plus loin : « On les refoula... » Le général Le Flô n'a pas caché la peur du Conseil. « Le » moment me parut critique et je dis « Je crois » que nous sommes flambés. » « Nous allons être » enlevés. » Et en effet les bataillons n'avaient qu'à pénétrer dans le palais et nous étions pris jusqu'au dernier. Mais les trois bataillons passèrent sans rien dire.

(15) Il y a une grande différence entre le 18 mars 71 de Paris et l'« Octobre » 1917 de Pétrograd. D'une part mouvement populaire, défensif, spontané ; de l'autre coup offensif décidé par quelques-uns, dirigé militairement et politiquement.

(16) En fait, il était 3 h 30 du matin. (L'heure est précisée dans l'appendice II.)

(17) « Que les armes cèdent à la toge. » (« On rapporte cette phrase pour exprimer que le gouvernement militaire représenté par les armes doit faire place au gouvernement civil, ou s'incliner devant lui. » — Petit Larousse.)

(18) En fait, il n'était encore que commandant théorique, puisque ce n'est qu'au cours de cette même nuit qu'il fut nommé. L'évacuation avait commencé depuis plusieurs heures.

Lissagaray a très mauvaise impression de ce Lullier, ancien officier (marine), aventurier, « brûlé par l'alcool ». Il le considère presque comme un

[...] A l'Hôtel de Ville, la place vivait comme en plein jour. Par les croisées, on voyait circuler la vie, mais rien qui ressemblât aux tumultes passés. Les sentinelles ne laissaient pénétrer que des officiers ou des membres du Comité central. Ils étaient arrivés un à un depuis onze heures et se trouvaient réunis une vingtaine dans ce même salon où avait conféré Trochu, très anxieux et très hésitants. Aucun d'eux n'avait rêvé ce pouvoir qui tombait si lourdement sur leurs épaules. Beaucoup ne voulaient pas siéger à l'Hôtel de Ville, répétant sans cesse : « *Nous n'avons pas reçu mandat de gouvernement.* » La discussion renaissait à chaque nouvel arrivant. Un jeune homme, Edouard Moreau (19) mit de l'ordre dans les idées. Il fut convenu qu'on ne pouvait abandonner le poste conquis, mais qu'on n'y resterait que pour faire les élections, deux ou trois jours au plus.

L'adresse d'adieu (de ces hommes) fut digne de leur avènement :

« Ne perdez pas de vue que les hommes qui vous serviront le mieux sont ceux que vous choisirez parmi vous, vivant de votre propre vie, souffrant des mêmes maux. Défiez-vous autant des ambitieux que des parvenus... Défiez-vous également des parleurs... Evitez ceux que la fortune a favorisés, car, trop rarement celui qui possède la fortune est disposé à regarder le travailleur comme un frère... Portez vos préférences sur ceux qui ne brigueront pas vos suffrages (22). Le véritable mérite est modeste et c'est aux travailleurs à connaître leurs hommes, et non à ceux-ci de se présenter. »

Ils pouvaient « descendre la tête haute les marches de l'Hôtel de Ville », ces sans-nom qui venaient d'ancrer à port la Révolution du 18 Mars.

★★

[Le programme du Comité central est donc simple et clair. Chef de la force armée, il n'a pas compétence pour les Affaires civiles. Celles-ci doivent être confiées à une autorité légitime, donc issue de la volonté populaire. Une telle autorité n'existe pas pour l'instant. La tâche urgente est d'appeler le peuple à en constituer une, à élire son assemblée municipale, sa Commune.]

Ainsi dès le premiers jour, dans ce Paris républicain et socialiste, les armes ont eu le désir de céder la place à la toge !

Le point sera confirmé dans l'Officiel. (Car cette publication n'est pas encore devenue un simple recueil des « actes officiels ». On y trouve des articles politiques, — voire des informations.)

Lissagaray cite « le premier de ces beaux articles où Moreau, Rogeard (20), Longuet (21) commentèrent la révolution nouvelle » :

« Les prolétaires de la capitale, au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en main la direction des affaires publiques... A peine arrivés au pouvoir, ils ont eu hâte de convoquer dans ses comices le peuple de Paris... Il n'est pas d'exemple dans l'histoire d'un gouvernement provisoire qui se soit plus empressé de déposer son mandat. »

## ELECTIONS ET PROCLAMATION DE LA COMMUNE

[Les hommes du Comité auraient donc voulu des élections presque immédiates. Celles-ci furent

d'abord fixées au 22, puis au 23 Elles eurent lieu, finalement le dimanche 26, huit jours seulement après l'affaire des canons et la fuite de Thiers.]

Le projet Picard n'attribuait à Paris que soixante conseillers, trois par arrondissement, quelle que fût sa population ; les cent cinquante mille habitants du XI<sup>e</sup> n'étaient pas numériquement plus représentés que le XVI<sup>e</sup> avec quarante-cinq mille. Le Comité central avait décrété qu'il y aurait un conseiller par vingt mille habitants et par fraction de dix mille, quatre-vingt-dix en tout. Les élections devaient se faire avec les cartes électorales de février 71 et d'après le mode ordinaire ; seulement le Comité avait émis le vœu qu'à l'avenir le vote nominal fût considéré comme le plus digne des principes démocratiques. Les faubourgs l'entendirent, votèrent à bulletin ouvert. Les électeurs du quartier Saint-Antoine, en colonne, bulletin au chapeau, défilèrent place de la Bastille et, dans le même ordre, allèrent aux sections (23).

... Deux cent quatre-vingt-sept mille votèrent, beaucoup plus relativement (24) qu'aux élections de février. Et M. Thiers de télégraphier (à la province) : « *Les élections ont été désertées par les citoyens amis de l'ordre.* »

Scrutin sincère d'un peuple libre. Ni police ni intrigues aux abords des salles. « *Les élections se feront aujourd'hui sans liberté* », télégraphia encore M. Thiers. La liberté fut tellement absolue que beaucoup d'adversaires du Comité central (25) furent élus, que d'autres eurent des minorités très fortes : Louis Blanc 5.600 voix ; Vautrain 5.133, etc., et qu'il n'y eut pas une seule protestation.

Les journaux modérés donnaient même des éloges à l'article de l'Officiel qui exposait le rôle de la future assemblée communale : « *Avant tout, il lui faudra définir son mandat, délimiter ses attributions... Son œuvre première devra être la discussion et la rédaction de la charte... Ceci fait, il lui faudra arriver aux moyens de faire reconnaître et garantir par le pouvoir central ce statut de l'autonomie municipale.* » Cette clarté, cette

traître ; et ce ne semble pas tout à fait sans raison : condamné à mort par le conseil de guerre, il ne fut pas exécuté. Au bagne de la Nouvelle-Calédonie, il se conduisit, toujours selon Lissagaray, en mauvais camarade et mouchard.

(19) Petit commerçant. Membre du Comité central. Fusillé.

(20) Militant républicain du Quartier-Latin. Auteur des *Propos de Labienus* que Lissagaray dit « admirables ». Sera élu à la Commune aux élections complémentaires du 16 avril, mais démissionnera aussitôt, n'ayant pas obtenu le huitième des voix. Pourra filer à l'étranger, après la défaite.

(21) Membre de la Commune (XVI<sup>e</sup> arrond'). Sera minoritaire en avril.

(Il s'agit très probablement du Longuet qui épousa une fille de Karl Marx et eut pour fils le socialiste Jean Longuet.)

(22) D'après la loi électorale de 1848, reprise à la chute de l'Empire, il n'était pas nécessaire de faire acte de candidature. Chaque citoyen étant libre de voter pour qui lui plaisait. D'où deux choses qui nous paraissent étonnantes : 1<sup>o</sup> des hommes élus en même temps dans plusieurs circonscriptions ; 2<sup>o</sup> des majorités parfois très faibles. (Cependant, celles-ci ne doivent pas être inférieures à « 1/8<sup>e</sup> des voix »... Je ne saurais dire s'il faut comprendre 1/8<sup>e</sup> des voix exprimées, ou des voix possibles, c'est-à-dire du nombre des inscrits.)

(23) Lissagaray peut-il vraiment penser que cela est « plus digne des principes démocratiques » ?

(24) Le « relatif » pourrait s'expliquer par le fait que, depuis février, beaucoup de gens, des bourgeois, auraient quitté Paris. Mais comment connaître leur nombre, si les cartes électorales n'ont pas été renouvelées — chose qu'on n'a, évidemment, pas eu le temps de faire ?

sagesse, la modération qui marquait les actes officiels finissaient par gagner les réfractaires. Il n'y avait que Versailles dont les imprécations ne s'abattaient pas. Le 27, M. Thiers disait à la tribune : *« Non, la France ne laissera pas triompher dans son sein les misérables qui voudraient la couvrir de sang. »*

★★

Le lendemain (mardi 28 mars) deux cent mille « misérables » vinrent à l'Hôtel de Ville installer leurs élus.

Les bataillons, tambour battant, le drapeau surmonté du bonnet phrygien, la frange rouge au fusil, grossis de lignards, artilleurs et marins fidèles à Paris, descendirent par toutes les rues sur la place de Grève, comme les affluents d'un fleuve gigantesque. Au milieu de l'Hôtel de Ville, contre la porte centrale, une estrade est dressée. Le buste de la République, l'écharpe rouge en sautoir, rayonnant de rouges faisceaux, plane et protège. D'immenses banderoles au fronton, au beffroi, claquent, pour envoyer le salut à la France. Cent bataillons rangent devant l'Hôtel de Ville leurs baïonnettes que le soleil égale. Ceux qui n'ont pu pénétrer s'allongent sur les quais, rue de Rivoli, boulevard de Sébastopol. Les drapeaux groupés devant l'estrade, la plupart rouges, quelques-uns tricolores, tous cravatés de rouge, symbolisent tous l'avènement du peuple. Pendant que les bataillons se rangent, les chants éclatent, les musiques sonnent la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*, les clairons lancent la charge, le canon de la Commune de 92 tonne sur le quai.

Le bruit s'arrête, on écoute. Les membres du Comité Central et de la Commune, l'écharpe rouge en sautoir, viennent d'apparaître sur l'estrade. Rancière (26) : « Le Comité Central remet ses pouvoirs à la Commune. Citoyens, j'ai le cœur trop plein de joie pour prononcer un discours. Permettez-moi seulement de glorifier le peuple de Paris pour le grand exemple qu'il vient de donner au monde. » Un membre du Comité Central, Boursier (27), [...] proclame les élus. Les tambours battent au champ. Les musiques, deux cent mille voix reprennent la *Marseillaise*, ne veulent pas d'autre discours. A peine si Rancière, dans une éclaircie, peut jeter : « *Au nom du peuple, la Commune est proclamée !* »

Un seul cri répond, fait de toute la vie de deux cent mille poitrines : « *Vive la Commune !* » Les képis dansent au bout des baïonnettes, les drapeaux fouettent l'air. Aux fenêtres, sur les toits, des milliers de mains agitent des mouchoirs. Les coups précipités des canons, les musiques, les clairons, les tambours, se fondent dans une formidable communion. Les cœurs sautent, les yeux brillent de larmes. Jamais, depuis la Fédération de 1790, les entrailles de Paris ne furent aussi fortement secouées ; les pires gens de lettres qui écrivirent la scène eurent un instant de foi.

Le défilé fut mené très habilement par Brunel qui sut faire entrer les bataillons du dehors brûlant d'acclamer la Commune. Devant le buste de la République, les drapeaux s'inclinaient, les officiers saluaient du sabre, les hommes élevalent leurs fusils. Les dernières files ne s'écoulèrent qu'à sept heures.

... Cet éclair eût illuminé des aveugles. Deux cent vingt-sept mille votants, deux cent mille hommes n'ayant qu'un cri, ce n'est pas un comité occulte, une poignée de factieux et de bandits, comme on dit depuis dix jours. Il y a là une force immense au service d'une idée définie : l'indépendance communale. Force inappréciable à

cette heure d'anémie universelle, trouvaille aussi précieuse que la boussole échappée au naufrage et qui sauve les survivants.

Heure unique, dans cette histoire. L'union de notre aurore renaît. La même flamme réchauffe les âmes, resoude la petite bourgeoisie moyenne. A de tels moments, on peut refondre un peuple.

[Voilà qui est bien romantique et lyrique ! Oui, mais il semble bien que telle fut l'atmosphère de cette journée. Témoin Jules Vallès, lui-même élu du 26, dans son « Cri du peuple » du 29 :]

Quelle journée !

Ce soleil tiède et clair qui dore la gueule des canons, cette odeur de bouquets, le frisson des drapeaux ! le murmure de cette révolution qui passe tranquille et belle comme une rivière bleue, ces tressaillements, ces lueurs, ces fanfares de cuivre, ces reflets de bronze, ces flambées d'espoirs, ce parfum d'honneur, il y a là de quoi griser l'orgueil et de joie l'armée victorieuse des républicains !

O grand Paris !

Lâches que nous étions, nous parlions déjà de te quitter et de nous éloigner de tes faubourgs qu'on croyait morts !

Pardon, patrie de l'honneur, cité du salut, bivouac de la révolution !

Quoi qu'il arrive, dussions-nous être de nouveau vaincus et mourir demain, notre génération est consolée ! — Nous sommes payés de vingt ans de défaite et d'angoisses.

Clairons, sonnez dans le vent, tambours, battez aux champs !

Embrasse-moi, camarade, qui as, comme moi, les cheveux gris ! Et toi, marmot, qui joue aux billes derrière la barricade, viens que je t'embrasse aussi !

Le 18 mars te l'a sauvé belle, gamin ! Tu pouvais, comme nous, grandir dans le brouillard, patauger dans la boue, rouler dans le sang, crever de faim et crever de honte, avoir l'indicible douleur des déshonorés !

C'est fini !

Nous avons saigné et pleuré pour toi. Tu recueilleras notre héritage. Fils des désespérés, tu seras un homme libre.

J. VALLÈS.

(25) Il est regrettable que Lissagaray ne donne que deux noms.

*Louis Blanc* — Vieux socialiste. Auteur de l'*Organisation du Travail*, a été grande figure agissante en 48. Elu député de Paris en février. Estimant illégale l'action du Comité central, il restera à Versailles.

*Vautrain* — Radical. Elu maire du IV<sup>e</sup> arrondissement en novembre (élections accordées à la suite de la journée du 31 octobre). Il devait se révéler, lui, non seulement « opposant du Comité central », mais adversaire de l'idée communaliste et de la Révolution. Dès le 4 mars, il dira : « *Il faut arrêter le Comité central !* » A quoi Picard répondra : « *Je n'ai pas de police. Arrêtez vous-même.* »

(26) Peintre sur porcelaine. Membre de l'*Internationale* et de la Franc-Maçonnerie. Elu du XX<sup>e</sup> arrondissement en novembre d'abord, puis en mars. Membre du Comité central, de la Commune et du Comité de salut public. D'une activité étonnante, de la première heure jusqu'à la fin. Sera l'âme de la résistance à la Villette et à Belleville. Réfugié en Angleterre.

(27) Membre du Comité central. Lissagaray signale que c'est le frère du petit tué rue Tiquetonne, en décembre 51, lors de la résistance parisienne au coup d'Etat.

« *L'enfant avait reçu deux balles dans la tête.* » (V Hugo.)

La place vibrat encore quand une soixantaine des élus se rencontrèrent à l'Hôtel de Ville... Le scrutin avait donné seize maires et adjoints libéraux, quelques irréconciliables (28) et soixante dix révolutionnaires de tout bois...

Les quartiers riches avaient élu beaucoup des maires ou adjoints ; les quartiers populaires plusieurs des vétérans de la République : Delescluze, Gambon, Blanqui arrêté le 17 en province, Félix Pyat, Jules Miot, Charles Beslay, ou des militants de l'empire et du siège : Flourens, Tridon, Vermorel, Vallès, Lefrançais, Vaillant, Raoul Rigault, Ferré, Cournet, Paschal Grousset, etc., mêlés à des notoriétés de réunions publiques. Le Comité central ne s'était pas présenté aux électeurs ; il eut cependant quelques élus : Jourde, Mortier, Assi, Billioray, etc.

Vingt-cinq ouvriers, dont treize seulement de l'Internationale, représentaient la pensée, l'effort, l'honneur du prolétariat parisien : Malon, Varlin, Duval, Theisz, Avrial, Ranvier, Pindy, Langevin, Amoureux, Frankel, Champy, etc. La grande ma-

jorité révolutionnaire était donc de petits bourgeois, employés, comptables, médecins, instituteurs, hommes de loi, publicistes, — il y en eut jusqu'à douze. Des innocents de la politique que fut le Comité central, Paris, par une conséquence inévitable, passait aux socialistes et aux hommes politiques depuis longtemps connus dans leurs milieux.

LISSAGARAY.

★★

*Notre hommage à la Commune se poursuit. Nous avons donné dans nos précédents numéros des documents sur les préliminaires. Aujourd'hui, dans le mois exactement centenaire, nous avons la naissance. Les deux mois qui viennent nous dirons la vie et la terrible agonie.*

*Nous comptons présenter ensuite les portraits biographiques des principaux acteurs de ce très grand événement révolutionnaire et socialiste.*

(28) Que faut-il entendre par là ? Des réactionnaires ? Elus par qui, alors ?

## La bataille pour la laïcité de l'Enseignement sous la Commune

*La bataille pour la laïcité de l'enseignement sous la Commune, vue sous l'angle de l'évolution historique, ne fait que continuer la lutte anticléricale et laïque entreprise à la fin du Second Empire. Elle parachève aussi l'effort constructif sur le plan scolaire réalisé pendant le siège par les républicains et les socialistes placés à la tête des municipalités d'arrondissement.*

*Le terrain du combat se trouva, si l'on peut dire, déblayé idéologiquement dès la constitution de la Commune par le groupe « l'Education Nouvelle », qui se réunissait, deux fois par semaine, à l'école Turgot, foyer de rénovation pédagogique dont un professeur allait être tué par une balle versaillaise et dont le directeur allait être condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.*

« L'Education Nouvelle » envoya à l'Hôtel de Ville une délégation comprenant les citoyennes Henriette Garosse, Louise Laffitte, Maria Verdure et les citoyens J. Manier, J. Rama et Rheims. Ces délégués déposèrent une requête préconisant la réforme radicale de l'enseignement des deux sexes. Elle faisait ressortir la nécessité d'une éducation républicaine « toute à créer » et l'importance de l'éducation, « question-mère qui embrasse et domine toutes les questions politiques et sociales et sans la solution de laquelle il ne sera jamais fait de réformes sérieuses et durables ». Elle demandait, en conséquence, que l'instruction fût considérée « comme un service public de premier ordre » et devint « un droit à la portée de tout enfant quelle que soit sa position sociale et un devoir pour les parents ou pour les tuteurs ou pour la société ».

La requête insistait sur la nécessité de la laïcité dont elle tirait le principe d'une question de fait, à savoir que « les maisons d'instruction et d'éducation entretenues par la commune ou par le département ou par l'Etat doivent être ouvertes aux enfants de tous les membres de la collectivité, quelles que soient les croyances intimes de chacun d'eux ». Puis, invoquant la liberté de conscience et la justice, la requête demandait d'urgence :

### UNE VERITABLE CHARTE DE LA LAICITE

*Que l'instruction religieuse ou dogmatique soit laissée tout entière à l'initiative et à la direction libre des familles, et qu'elle soit immédiatement et radicalement supprimée pour les deux sexes dans toutes les écoles, dans tous les établissements dont les frais sont payés par l'impôt ;*

*Que ces maisons d'instruction et d'éducation ne*

*contiennent aux places exposées aux regards des élèves ou du public aucun objet du culte, aucune image religieuse ;*

*Qu'il n'y soit enseigné ou pratiqué en commun ni prières, ni dogmes, ni rien de ce qui est réservé à la conscience individuelle ;*

*Qu'on n'y emploie exclusivement que la méthode expérimentale ou scientifique, celle qui part toujours de l'observation des faits, quelle qu'en soit la nature : physiques, moraux, intellectuels ;*

*Que toutes les questions du domaine religieux soient complètement supprimées dans tous les examens publics, et principalement dans les examens pour brevets de capacité.*

*Qu'enfin les corporations enseignantes ne puissent plus exister que comme établissements privés ou libres.»*

Ces six alinéas sont à ce point précis que, dans leur brièveté, ils ne laissent rien dans l'ombre. Pour l'époque, ils constituent une sorte de charte de la laïcité, en avance de quinze ans sur les premières réalisations de la III<sup>e</sup> République.

Les membres de la Commune qui reçurent la délégation se montrèrent tout à fait partisans de la réforme de l'éducation dans le sens indiqué. Ils en affirmèrent « l'importance capitale » et estimèrent qu'une telle démarche les encourageait à entrer dans la voie de la rénovation scolaire. Quant à Edouard Vaillant, délégué à l'enseignement, qui entendait pratiquer avec les éducateurs laïcs la méthode de collaboration, il choisit parmi les membres de la sous-commission dite « d'organisation de l'enseignement » deux des délégués de « l'Education Nouvelle » : Rama et Manier. Le

premier devait poursuivre, tant dans cette commission qu'aux Batignolles (17<sup>e</sup>), un effort remarquable en faveur de la laïcité. Le second devait faire fonction d'adjoint à l'Instruction publique pour l'enseignement primaire et, en cette qualité, contribuer d'une façon majeure à la laïcisation du personnel.

Vue sous un autre angle, la bataille pour la laïcité de l'enseignement sous la Commune se relie étroitement à toute la politique anticléricale des hommes du 18 mars, qui n'est elle-même qu'une forme de défense contre les intrigues versaillaises. Cette politique trouve son expression dans la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat votée par l'Assemblée communaliste le 3 avril. Cette loi spécifie, en son article 3, que les biens des congrégations religieuses — donc des congrégations enseignantes — deviennent propriétés nationales. En outre, les mesures tendant à laïciser les services d'assistance complètent l'œuvre de laïcisation scolaire.

Enfin, l'enseignement religieux se trouve atteint durement par des rigueurs frappant ses têtes les plus représentatives. C'est ainsi que, successivement, furent arrêtés : le R.P. Ducoudray, jésuite, recteur de l'Ecole Sainte-Geneviève (3 avril) ; le R.P. Olivaint, supérieur, et le P. Caubert, économiste de la Maison des Jésuites de la rue de Sèvres (5 avril) ; Icart, supérieur ; Roussel et Hogan, directeurs du Séminaire de Saint-Sulpice (6 avril) ; Calixte, premier assistant des Frères de la Doctrine chrétienne (11 avril) ; Sire, professeur au séminaire de Saint-Sulpice (16 avril). On doit observer que certains résultats furent obtenus par la force même des choses. En effet, la lutte prenant un « caractère plus menaçant », les Frères de Saint-Nicolas-d'Issy fermèrent eux-mêmes leur établissement le 30 avril.

Le 11 mai, Vaillant annonça que l'enseignement religieux devait disparaître des écoles parisiennes. Il intima l'ordre aux instituteurs et institutrices d'enlever « les crucifix, madones et autres symboles » qui pouvaient encore rester dans les classes comme offensant la liberté de conscience. Il spécifia que les objets de cette nature en métal précieux seraient inventoriés et envoyés à la Monnaie.

Vaillant se rendit compte qu'il ne pourrait obtenir une laïcisation véritable des écoles, tant qu'il y aurait non seulement des instituteurs congréganistes, mais des inspecteurs plus ou moins imbus d'idéologie religieuse. Aussi, le 13 mai, il révoqua les inspecteurs et inspectrices des écoles primaires et des écoles de chant nommés par l'ancienne administration et remit l'inspection du premier degré à la fois aux membres de la Commission de l'Enseignement élus par l'Assemblée et à des délégués munis d'un « pouvoir spécial » délivré par lui.

Parmi les inspectrices qui exercèrent sous les ordres de Vaillant figure la citoyenne Tinayre, qui avait été chargée par le gouvernement de la Défense nationale de réorganiser les écoles de filles de la ville de Paris. Elle paya son attachement à la Commune de la mort de son mari, fusillé, sans qu'on ait pu retrouver sa trace, et de neuf ans d'exil en Suisse. Elle se montra toujours fière d'avoir servi la « glorieuse » insurrection. C'est la mère du graveur Julien Tinayre — époux de la romancière Marcelle Tinayre — et du peintre Louis Tinayre, bien connu par ses belles toiles de Louise Michel et de Rogéard.

Coincidence curieuse, le jour même où Vaillant procédait aux révocations d'universitaires dévoués à l'ancien régime, Jules Simon à Versailles, pour le compte du gouvernement de Thiers, suspendait trois professeurs qui avaient parlé avec sympathie de la Commune.

Il faut croire que ces professeurs n'étaient pas

seuls à s'affirmer pour la Commune, puisque, dans une circulaire spéciale, le ministre versaillais rappelait les éducateurs à leur « devoir », leur interdisait les controverses passionnées et n'admettait que la collaboration « en bonne compagnie » dans des « journaux qui se respectent ».

A la même date du 13 mai, Vaillant réclama des municipalités d'arrondissement un état du personnel en fonction (laïc et congréganiste), afin de dénombrer les maîtres défaillants et vraisemblablement de voir dans quelle mesure le licenciement pouvait s'opérer.

Il est visible que Vaillant est guidé par le souci de concilier la poursuite rapide de la laïcisation et le désir de ne pas priver brusquement de maîtres un trop grand nombre d'écoles.

De leur côté, des membres et des partisans de la Commune trouvaient que la laïcisation n'allait pas assez vite. Déjà, le 9 mai, la section des Grandes-Carrières de l'Internationale (18<sup>e</sup>) avait voté une motion demandant que la Commune persévère « dans la voie du progrès de l'esprit humain » en décrétant « l'instruction laïque, primaire et professionnelle obligatoire et gratuite à tous les degrés ». D'autre part, les blanquistes, dont la lutte contre l'Eglise était pour ainsi dire une spécialité, ne cessaient de récriminer.

Vaillant lui-même était loin d'être satisfait. Il se voyait aux prises, d'un côté, avec la mauvaise volonté de certaines municipalités, de l'autre, avec l'activité des jésuites qui intervenaient partout et sous toutes les formes. Dans des arrondissements, les congréganistes se trouvaient liquidés en deux jours. Dans d'autres, ils subsistaient, refusant d'obéir aux ordres de la Commune qu'ils savaient, avant tout, préoccupée de sa défense.

Le 14 mai, entrant dans une voie plus énergique, Vaillant publiait une note enjoignant que, partout où de semblables résistances se produiraient, elles devaient être « immédiatement brisées » et les récalcitrants arrêtés. Les municipalités d'arrondissement et le délégué à la Sécurité générale étaient invités à agir « rapidement et énergiquement » en ce sens et à s'entendre à cet effet avec la délégation de l'enseignement.

Pour en souligner l'importance, cette note fut approuvée et contresignée par Eudes et Gambon, au nom du Comité de Salut Public. Elle ne mit pas fin à la résistance de certains membres de l'Assemblée, en tant que gestionnaires de l'arrondissement qui les avait élus. Ainsi s'explique l'intervention de Vaillant à la Commune, le 17 mai, et la proposition qu'il fit adopter. Elle parut à l'« Officiel » en ces termes :

*« Dans les quarante-huit heures, un état sera dressé de tous les établissements tenus encore, malgré les ordres de la Commune, par les congréganistes. »*

*Les noms des membres de la Commune délégués à la municipalité de l'arrondissement, où les ordres de la Commune relatifs à l'établissement de l'enseignement exclusivement laïque n'auront pas été exécutés, seront publiés chaque jour dans l'Officiel.*

Cette mesure vigoureuse arrivait trop tard. La Commune n'avait plus que six jours à vivre et il est évident que les mesures militaires, même, et surtout pour Vaillant qui siégeait à l'Exécutif, absorbaient l'activité de tous ses membres.

La Révolution du 18 mars ne s'effondra pourtant point sur un faible bilan laïc. La preuve en est administrée en passant en revue l'œuvre des municipalités d'arrondissement. Du reste, redevenu préfet de la Seine, Jules Ferry reconnaissait, dans sa première circulaire relative à l'instruction primaire, que les laïcisations d'écoles s'étaient effectuées « en beaucoup plus grand nombre » que pendant le siège.

Maurice DOMMANGET.

# LA COLONNE

En cette année 1971, on peut et on doit célébrer le centenaire de la Commune de 1871. Ayant vécu ma jeunesse à proximité du Mur des Fédérés, je suis particulièrement sensible à tout ce qui touche cette épopée prolétarienne. Du reste, à la Bellevilloise, la vieille coopérative du 20<sup>e</sup> arrondissement (frappée à mort par le gouvernement Tardieu), l'on pouvait, vers 1920, parler encore avec de vieux compagnons qui avaient vécu l'atroce répression versaillaise. Je me souviens, en particulier, de Lefrançais, qui venait timidement, dans la grande salle de la Brasserie, vendre quelques brochures dépareillées, parlant de la Commune. L'homme était modeste, ne se confiant que rarement, mais il savait être émouvant en évoquant les dernières barricades, leur agonie, et aussi comme il savait évoquer Louise Michel. Il y avait aussi un autre personnage, truculent celui-là, le père Fourcade, originaire de Gascogne, et en ayant conservé l'accent sonore. Autant Lefrançais était effacé, autant Fourcade se montrait exubérant, il portait toujours une énorme cravate rouge, toujours en tête des défilés, s'égosillant à crier « A mort le Foutriquet » (M. Thiers, le nabot sanglant).

Il m'a été offert également d'entendre Camelinat, ouvrier monteur en bronze, qui s'occupa un peu des finances de la Commune (dont on doit rappeler aussi que c'est grâce à lui, qu'à la scission de Tours, *l'Humanité* fut conservée à la majorité, donc au Parti communiste naissant). Je l'entends encore, dans un meeting salle Wagram, nous racontant comment, avec ses camarades du quartier de la Folie-Méricourt, ils étaient accourus pour sauver les canons que les gendarmes voulaient voler aux Parisiens, pour les amener à Versailles (la ville de « Bas les Cœurs »). A ce propos, en livre de poche, l'on peut trouver cet excellent roman de Georges Darien, l'homme de « Biribi ».

Puisque je parle d'ouvrages consacrés à la Commune, je crois que, pour retrouver l'atmosphère de cette époque, il est bon de lire aussi le livre de Lucien Descaves « La Colonne ». Il est peut-être épuisé en librairie, et l'on devrait, pour le centenaire, le rééditer en livre de poche, par exemple. Pour ma part, je me le suis procuré sur les quais de la Seine. En deux mots, voilà l'argument du livre. De vieux invalides forment le projet d'empêcher les communards de démolir la colonne Vendôme, élevée à la gloire de Napoléon 1<sup>er</sup> avec le bronze des canons pris aux Autrichiens et aux Prussiens. Ces vieux hommes mangeant toujours à la gamelle dans l'Hôtel des Invalides, finalement échouent dans leur projet, non pas parce que les communards se dressent violemment contre eux mais tout bonnement parce qu'ils sont trop vieux, trop béquillards, et peut-être aussi parce que le jour de l'action, il y a la distribution de tabac dans leurs chambrées. L'ouvrage de L. Descaves vaut surtout par la description minutieuse et émouvante de l'atmosphère de Paris de 1871, où ne régnait pas, hélas ! uniquement ce que l'on nommait l'esprit bellevillois (Belleville fournissant les bataillons de Fédérés les plus énergiques, les plus convaincus). En tout cas, si beaucoup d'historiens ont décrit la Commune comme étant avant tout un mouvement de haine contre les capitulards s'inclinant devant Bismarck, donc un mouvement patriotique, il est heureux de constater avec la démolition de la colonne élevée à la gloire des guerres de l'Empire, qu'il y avait aussi dans la pensée de la Commune la répudiation solennelle du Sabre impérial et de tous ses brigandages.

Chemin faisant, il est bon de rendre, à l'occasion

du centenaire de la Commune, un hommage reconnaissant à Marcel Hasfeld qui, en tant que responsable de la défunte Librairie du Travail, fut le premier à rééditer le meilleur livre sur cette épopée prolétarienne, je veux dire « l'Histoire de la Commune » de Lissagaray, avec une très belle préface de notre ami Amédée Dunois, mort en déportation lors de la dernière guerre. Livre de vérité qui contient cette admirable phrase : « Ceux qui arrangent l'Histoire, en déformant les faits, sont aussi coupables que des géographes qui publieraient de fausses cartes ». Ici, pour éviter toute confusion, indiquons que la « Librairie du Travail » remonte à une époque déjà ancienne et qu'aujourd'hui nous avons les excellentes « Editions Syndicalistes », dignes héritières de ce qui fut l'œuvre remarquable, après la guerre de 1914-1918, de notre ami Hasfeld, « la Librairie du Travail » qui publia donc Lissagaray, Talès et Victor Serge et d'autres aussi intéressants.

D'autres, plus érudits que moi, analyseront les caractéristiques sociales de la première révolution vraiment ouvrière que fut la Commune de 1871. Je pense qu'il est bon d'insister sur cette approche du véritable pacifisme des peuples : la destruction de la Colonne impériale.

Albert LEMIRE.

## À travers les

## LIVRES

### L'ANARCHISME EN BELGIQUE

(Edit. Pierre de Meyère, Bruxelles)

Jean de Meur s'est attaché à étudier l'anarchisme en Belgique, certainement avec beaucoup de sympathie, mais une sympathie qui, loin d'être aveugle, ne manque pas d'apercevoir les difficultés fondamentales et les échecs.

Si la Belgique est une des populations européennes qui s'est vu imposer un Etat particulièrement artificiel, force est de constater que le fédéralisme qui pouvait y voir le jour n'est point le fédéralisme d'affinités que prônent les anarchistes et l'individu n'en serait pas plus libre.

Jean de Meur consacre ses premières études aux grands anciens : Proudhon, père du fédéralisme qui, après la Commune, s'expatrie à Ixelles, faubourg de Bruxelles, et *Elisée Reclus*, le géographe de « l'Homme et la Terre », qui y vécut en enseignant les dix dernières années de sa vie ; il y mourut en 1905, après avoir salué la Révolution dans la révolte du *Potemkine*.

Jean de Meur présente ensuite quelques camarades belges qui furent les propagandistes de l'anarchie en Belgique, ce qui l'oblige à constater combien ce mouvement contient de courants divers, tantôt complémentaires, tantôt contradictoires.

En Ernestan, nous voyons essentiellement un idéaliste, en *Emile Chapelier*, le fondateur de la *Colonie libertaire de Sackel*, et parmi un certain nombre d'individualistes qui estiment « que la propriété étant le vol, la reprise individuelle ne pouvait déposséder que les voleurs » ; nous trouvons des faux-monnayeurs, les bandits tragiques (presque tous d'origine belge), et des hommes comme Lazarevitch et Victor Serge que les anciens de « la R.P. » n'ont certes pas oubliés.

A la suite, Jean de Meur présente *Hem Day*, infatigable lutteur, objecteur de conscience, gréviste de la faim, et enfin *Jean de Boé* dont l'aven-

ure commence avec la bande tragique, se poursuit par des années de bagne et se termine heureusement dans le militantisme syndical.

Mais Jean de Meur n'a pas manqué de noter que la contestation moderne ressuscite les articles de foi du vieil anarchisme, car elle est bien plus une protestation contre le Pouvoir, pour la libération de l'individu qu'une revendication matérielle. Et de citer le texte d'une lettre que Reclus adressait à Jean Grave en 1894 ; citons :

*« Le système des diplômes et le personnel des étudiants se composera toujours de jeunes gens qui se savent privilégiés et auxquels leurs examens donneront d'injustes avantages dans la bataille de la vie. Aussi malgré le beau cri de guerre de la nouvelle Université : « Faisons des hommes ! », elle aussi contribuera dans une certaine mesure à faire des exploités », et il voudrait que les cours de l'Université nouvelle s'adressent au grand public et à un auditoire qui ne serait formé ni de bacheliers ni de docteurs.*

Aussi Jean de Meur prend contact avec des militants des jeunes générations, tel *Claude Lemaire* et les *Provos* ; le chapitre qu'il consacre à ces derniers est particulièrement intéressant.

Mais il termine en regrettant que *« l'antidogmatisme des anarchistes et leur opposition à toute bureaucratie les tiennent au-dehors des partis et des organisations syndicales où leur opposition pourrait se faire entendre et servir... »*

B. GIAUFFRET.

★★

## LEONARD DENAIN

A la Baconnière, Neuchâtel (Suisse)

Encore un livre sur l'anarchie pratique, si j'ose dire, et qui nous vient de Suisse ! Ecrit voici quelques années, il décrit un monde, imaginaire hélas, un monde transformé tel qu'il pourrait être, fondé sur une monnaie-travail, et la fédération de libres communautés de base. Tel qu'il pourrait être si... les hommes voulaient. Mais ils n'ont pas voulu et ils ne veulent pas. Et pourtant, disons-le, la généreuse Utopie que Léonard construit d'une plume joyeuse est comme un verre d'eau pure pour notre soif. — B.G.

★★

## HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE GAULLIENNE

(1958-1962)

de Pierre VIANSSON-PONTÉ

Dans ce livre, le journaliste du *Monde* décerne au pouvoir personnel du général de Gaulle les flèches que l'on peut imaginer mais qui apportent peu d'éléments nouveaux. En revanche, il éclaire les tergiversations du « Guide » face au conflit algérien et finalement sa résolution d'en finir en brisant la résistance de l'O.A.S., une O.A.S. dont il souligne le goût pour les massacres aussi odieux qu'inutiles mais surtout pour les hold-up profitables, dont les chefs se disputent âprement le produit.

Il peut conclure par ce jugement plein de valeur : *« Les destructions les plus monstrueuses trouveront jusqu'au dernier instant l'appui des « pieds noirs » fanatisés et terrorisés que les colonels de l'O.A.S. conduiront ainsi sciemment au suicide en ruinant toute possibilité d'une coexistence ultérieure avec les musulmans. »*

Cette constatation peut expliquer et justifier, s'il en est besoin, les revendications des « méchants » algériens. — B.G.

## « LA COMMUNE DE PARIS »

N° 91 de « Formation », édité par la C.F.D.T.

Cette brochure de centenaire est très bonne. Bonne information et jugement raisonnable. Les faits sont présentés en cinq « actes » : *guerre et siège, Assemblée contre Paris, insurrection, la Commune à l'œuvre, massacre*. C'est clair et on ne relève pas d'erreur, même sur le point délicat — et difficile — de la « minorité » qui se révéla en avril.

Des vues originales. Par exemple : le mouvement est plus du peuple que du « prolétariat ». Eh oui ! Comme en 89, plus qu'en 48. Ou encore : il y a de la magie du symbolisme : ça existe en effet dans le fait de démolir une maison (celle de Thiers), d'abattre une colonne (celle de l'Empire), de brûler une guillotine, de promener les bannières maçonniques. (Mais ceci se retrouve dans toutes les situations politiques où l'espoir est mince.)

Il y a pourtant une affirmation bien contestable, celle sur l'anticléricalisme : la Commune n'aurait pas été si anticléricale que ça, elle a été plutôt bonne fille.

C'est insoutenable. L'anticléricalisme a été une passion très forte de la Commune. On peut ne pas aimer ça. Mais croire, ou faire croire que ça n'a pas existé, on n'a pas le droit. Voyons ! la Commune n'a pas tué ou exproprié UN capitaliste ; mais des porteurs de soutane elle a allongé une trentaine... sans compter l'archevêque, car celui-là, on peut bien dire que c'est Thiers, plus que la Commune qui l'a tué. Thiers n'avait qu'à faire un geste pour que l'homme soit sauf. Il ne l'a pas fait... Et il a peut-être été content que le « crime » ait eu lieu.

On raconte qu'il aurait dit : *« Euh ! Les otages ! Les otages ! Tant pis pour eux ! »* En fait, il s'est conduit comme s'il l'avait réellement dit. — J.P.

P.S. — Avec cette brochure principale, les abonnés ont reçu un cahier de quelques feuillets traitant de l'organisation communale en France et en Suisse. Moi qui ne sais à peu près rien en Droit administratif, cela m'a instruit.

Voilà de bonne « formation » ouvrière. — J.P.

Dans les jours qui viennent

nous sera livrée la brochure  
de Pierre RIMBERT  
sur

## LA COMMUNE DE PARIS

La réclamer aux EDITIONS SYNDICALISTES  
21, rue Jean-Robert, PARIS-18<sup>e</sup>

## CEUX QUI S'EN VONT

Marcelle RICHARD

Nous venons d'apprendre la mort, à l'âge de 72 ans, de la veuve d'Antoine Richard, née Marcelle Février. Le décès remonte au 17 janvier, à Maisons-Laffitte et le corps a été inhumé à Saint-Martin-de-Cunilhac (Puy-de-Dôme).

Les Richard, comme nous les appelions jadis, ont occupé une place éminente dans le mouvement syndical des instituteurs jusqu'au début de la dernière guerre. Dirigeants de la section des Landes, qui figurait parmi les plus sûrs défenseurs du syndicalisme révolutionnaire, ils ont pris une part des plus importantes dans l'élaboration d'une « Histoire de France », éditée par les syndicats de l'Enseignement.

# LES FAITS DU MOIS

**LUNDI 1<sup>er</sup> FEVRIER.** — Soutenus par l'aviation américaine, les Sud-Vietnamiens pénètrent au Laos.

Le trésor de guerre du F.L.N., qui avait été déposé en Suisse par Khider, assassiné en 1967, est attribué à l'Etat algérien.

André Jeanson, ancien président de la C.F.D.T., veut établir une convergence entre partis et syndicats.

**MARDI 2.** — M. Pompidou affirme l'intérêt particulier de la France pour l'indépendance du Laos.

**MERCREDI 3.** — Des socialistes, des conventionnels et des sans-parti sont désignés pour tenter l'unification des socialistes en France.

Voyage de M. Pompidou dans cinq pays d'Afrique.

En Tunisie, grève de deux jours des enseignants français pour protester contre deux expulsions.

Le roi des Belges inaugure le chantier de l'université francophone de Louvain.

**JEUDI 4.** — A Nantes, 5.000 métallos manifestent leur solidarité avec les grévistes des Batignolles.

Violente manifestation de viticulteurs dans le Midi.

L'Etat suédois menace de licencier 30.000 fonctionnaires en grève.

**VENDREDI 5.** — Grève générale dans les Charbonnages.

Bagarres à Rome entre gauchistes et communistes.

A Calcutta, des communistes de diverses obédiences s'entre-tuent.

Deux astronautes américains se posent sur la Lune.

Rakosi, le « meilleur stalinien hongrois », est mort à Moscou.

**SAMEDI 6.** — A Dakar, M. Pompidou souligne l'importance de l'aide française aux Etats africains.

**MARDI 9.** — La C.G.T. signe finalement la convention salariale de l'E.G.F. avec les autres syndicats.

A Bruxelles, accord des « Six » pour mettre en train leur union économique et financière.

**MERCREDI 10.** — F.O., C.F.T.C. et C.G.C. signent un accord avec les Charbonnages de France.

Condamnation de Gilles Guyot, élève de Chaptal, à 6 mois de prison dont 3 avec sursis.

Nouvelles grèves en Pologne.

**JEUDI 11.** — Deux députés gaullistes, Fouchet et Vendroux, démissionnent de l'U.D.R.

Maspéro est condamné à 15.000 F d'amende pour avoir mis en vente « Tricontinental ».

**VENDREDI 12.** — Manifestation d'étudiants contre la condamnation de Gilles Guyot.

**SAMEDI 13.** — En Roumanie, Ceausescu demande la fin de la tutelle du parti sur les syndicats.

**DIMANCHE 14.** — Le représentant du Sud-Vietnam à Paris proteste contre la partialité de la presse française.

La Libye revendique le droit de disposer à sa guise des armements livrés par la France.

**LUNDI 15.** — A Lyon, un employeur est condamné à réintégrer un délégué syndical licencié, sous astreinte de 100 F par jour.

Le gouvernement polonais annule les hausses des prix qui avaient provoqué la révolte ouvrière en décembre.

M. Schumann réitère la réprobation de la France de l'invasion du Laos.

A Rabat, attentat contre deux journaux de l'Istiqlal. « L'Opinion » est saisi.

**MARDI 16.** — Nouvelles manifestations de lycéens contre la condamnation de Guyot.

M. Tomasini, secrétaire général de l'U.D.R., dénonce la « lâcheté » de magistrats et l'information à la télé, « domestiquée par les adversaires de la liberté ».

A Poitiers, séquestration de plusieurs professeurs de faculté.

**MERCREDI 17.** — A Béziers, des viticulteurs mécontents bloquent la voie ferrée.

A Bordeaux, deux directeurs d'une entreprise de bâtiment sont séquestrés pendant 7 et 10 heures.

A Nantes, bagarre entre étudiants gauchistes et anarchistes.

Manifestations d'étudiants à Madrid et Barcelone.

**JEUDI 18.** — Manifestation silencieuse des magistrats parisiens contre les propos de M. Tomasini.

**VENDREDI 19.** — Acquittement de Gilles Guyot en cour d'appel.

La Roumanie s'oppose au départ des 380.000 Allemands qui veulent quitter ce pays.

**SAMEDI 20.** — Les mineurs d'Auchel et de Bruay votent la reprise du travail.

En visite aux Etats-Unis, M. Colombo déclare que l'Italie est résolue à l'unification politique de l'Europe et à son élargissement.

2.000 personnes manifestent à Lausanne en faveur des séparatistes jurassiens.

**DIMANCHE 21.** — Un millier d'étudiants participent au congrès de l'UNEF, réuni à Dijon par ses dirigeants trotskystes.

**LUNDI 22.** — Procès à Lausanne de onze jeunes séparatistes jurassiens, auxquels sont infligés des peines légères.

**MARDI 23.** — Le préfet de Paris annonce un projet de stationnement payant dans la capitale.

Le Comité d'établissement Citroën est mis en liquidation judiciaire avec une dette de 12 millions.

**MERCREDI 24.** — Le gouvernement algérien prend le contrôle de toutes les sociétés pétrolières en s'attribuant 51 % de leur capital.

La fédération des Métaux C.G.T. réaffirme sa volonté d'unité avec la C.F.D.T.

La Grande-Bretagne décide de ralentir l'entrée sur son territoire d'émigrants du Commonwealth.

24 Juifs manifestent devant le Soviet Suprême de Moscou pour la liberté d'émigration.

**VENDREDI 26.** — Selon « Time », 90 entreprises américaines ont adopté la semaine de travail de 40 heures en quatre journées de 10 heures.

Nouvelles violences à Belfast : deux policiers tués.

**SAMEDI 27.** — A Puteaux, des colleurs d'affiches électorales sont attaqués par des hommes armés : un mort, six blessés.

Deux Juifs sont autorisés à quitter l'U.R.S.S.

**DIMANCHE 28.** — En Irlande du Nord, la violence gagne Londonderry, où un policier est brûlé vif, tandis qu'une bombe détruit une maison.

Par référendum, la principauté de Liechtenstein refuse le droit de vote aux femmes.

## D'où vient l'argent ?

MOIS DE FEVRIER 1971

### RECETTES

|                                                 |        |          |
|-------------------------------------------------|--------|----------|
| Abonnements ordinaires .....                    | 796,83 |          |
| Abonnements de soutien .....                    | 610,—  |          |
|                                                 |        | 1.406,83 |
| Souscription .....                              |        | 57,50    |
| Vente au numéro .....                           |        | 118,50   |
| Compte E.S. ....                                |        | 35,—     |
| Total des Recettes .....                        |        | 1.617,83 |
| En caisse au 1 <sup>er</sup> février 1971 ..... |        | 3.285,01 |
|                                                 |        | 4.902,84 |

### DEPENSES

|                                                 |          |
|-------------------------------------------------|----------|
| Impression, expédition numéro décembre 70 ..... | 2.116,18 |
| Confection bandes .....                         | 50,—     |
| Frais de déplacements .....                     | 112,—    |
| P. et T. ....                                   | 119,72   |
| Total des Dépenses .....                        | 2.397,90 |
| En caisse au 28 février 71 (C.C.P.) .....       | 2.504,94 |
|                                                 | 4.902,84 |

### ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Maitre (75), 40 ; Maupieux (94), 50 ; Pellet (13), 40 ; Benda (21), 50 ; Peyre (42), 60 ; Hernaes (92), 35 ; Thiry (73), 50 ; Goffin (Bruxelles), 95 ; Chizat (93), 50 ; Millet (92), 50 ; Delpy (75), 50 ; Barlot (61), 40. — Total : 610,00.

### SOUSCRIPTION

Divet (35), 10 ; Stern (92), 10 ; Duperray (42), 12,50 ; Roessel (75), 5 ; Guegain (92), 5 ; Nantas (75), 10 ; Maigri (13), 5. — Total : 57,50.

# LES EDITIONS SYNDICALISTES

21, rue Jean-Robert, Paris (18<sup>e</sup>) - C.C.P. 21 764-88 Paris - Tél. 607-02-06

## *Nos dernières éditions :*

|                                                                                                                                                                            |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>LA DIALECTIQUE SCIENTIFIQUE</b>                                                                                                                                         | Francs |
| de Robert LOUZON .....                                                                                                                                                     | 5,00   |
| <b>POUR UNE LECTURE OUVRIERE DE LA LITTERATURE</b>                                                                                                                         |        |
| de Pierre AUBERY .....                                                                                                                                                     | 12,00  |
| <i>Une critique littéraire nouvelle appliquée notamment à l'œuvre de Zola, de Camus, de Navel.</i>                                                                         |        |
| <b>DIALECTIQUE, STRUCTURALISME ET TECHNOCRATIE</b>                                                                                                                         |        |
| de Maurice LIME .....                                                                                                                                                      | 3,50   |
| <i>Une étude complète de la philosophie « à la mode ». S'oppose-t-elle à la dialectique révolutionnaire ? Est-elle autre chose que l'idéologie de la nouvelle classe ?</i> |        |
| <b>L'EVOLUTION DU CAPITALISME</b>                                                                                                                                          |        |
| de Pierre RIMBERT                                                                                                                                                          |        |
| Tome 1 .....                                                                                                                                                               | 5,00   |
| Tome 2 (Les classes sociales) .....                                                                                                                                        | 4,00   |

## *Nous vous rappelons :*

|                                                                       |       |
|-----------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>J'AVAIS VINGT ANS — Un jeune ouvrier au début du siècle</b>        |       |
| de René MICHAUD .....                                                 | 13,00 |
| <b>LA PRESSE QUOTIDIENNE — Ceux qui la font, ceux qui l'inspirent</b> |       |
| de Nicolas FAUCIER .....                                              | 15,00 |

## *Chez d'autres éditeurs :*

|                                                                                            |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>LA CLASSE OUVRIERE ET LE SYNDICALISME EN FRANCE</b>                                     |       |
| (de 1789 à 1965)                                                                           |       |
| par Georges VIDALENC (Editions de Force Ouvrière) ....                                     | 20,00 |
| <i>Un ouvrage de bibliothèque, remarquablement relié et illustré. Vivement recommandé.</i> |       |
| <b>TRAVAUX de Georges NAVEL (Editions Stock) .....</b>                                     | 16,00 |

## *Éditions des cahiers de Spartacus :*

|                                                        |       |
|--------------------------------------------------------|-------|
| <b>L'ERE DE L'IMPERIALISME</b> par Robert LOUZON ..... | 2,50  |
| <b>L'ANARCHISME AUJOURD'HUI</b> par Jean BARRUE .....  | 6,00  |
| <b>LE GUEPEOU EN ESPAGNE</b> par Marcel OLLIVIER ..... | 2,00  |
| <b>LUTTES SOCIALES ET GREVES SOUS L'ANCIEN REGIME</b>  |       |
| par Jean JACQUES .....                                 | 4,50  |
| <b>LA COMMUNE DE 1871</b> par C. TALES .....           | 15,00 |